CB2A AUTORISATION VERSION 1.5.0

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

CB2A	AUTORISATION VERSION 1.5.0	··· 1
1.	Structure du document	2
2.	Présentation du document	3
	2.1. Preamode	3
3.	Liste des évolutions par rapport à la version regroupée	4
4.	Liste des évolutions par rapport à la version 1.5.0 d'Octobre 2014	7
5.	Liste des évolutions de l'addendum 2016	9
6.	Liste des évolutions de la version de juin 2017	10

Volume 0Juin 2017Version 1.5.0CB2A Autorisation2

1. STRUCTURE DU DOCUMENT

Ce document est composé des volumes suivants :

Volume 0 : Présentation du document

Volume 1 : Principes généraux

Volume 2 : Dictionnaire des champs de données.

Volume 3.1 : Gestion de réseaux

Volume 3.2 : Paiement de proximité/Paiement sur automate

Volume 3.3 : Vente à distance/Vente à distance sécurisée

2. PRESENTATION DU DOCUMENT

2.1. PREAMBULE

Cette version est une version complète basée sur le document CB2A Autorisation version regroupée.

2.2. PERIMETRE DE LA VERSION

Les services de paiement ci-dessous sont couverts par cette version :

- Paiement de proximité
- Paiement sur automate
- Vente à distance
- Vente à distance sécurisée
- Paiement pour la location de biens et services (PLBS)
- Paiement récurrent
- Paiement sur automate de location
- Paiement sur automates bancaires multiservices
- Transfert de fonds

Les technologies ci-dessous sont couvertes par cette version :

- Carte en mode contact
- Carte en mode sans contact
- Porteur non présent Vente à distance
- Porteur non présent Vente à distance sécurisée

Les fonctionnalités ci-dessous sont couvertes par cette version :

- Autorisation partielle
- Portefeuilles numériques

Volume 0 Version 1.5.0

3. LISTE DES EVOLUTIONS PAR RAPPORT A LA VERSION REGROUPEE

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	§2.2.3			Suppression des références à EBCDIC
DICO	§2.2.6			Suppression des références à EBCDIC
	§2.3.2			Liste par numéro de champ
				Ajout des données : 47 type 30, 47 type 31, 59 type 0215, 59 type 0417, 59
				type 0418
	50.00			Modification des données : 59 type 0201, 59 type 0409
	§2.3.3	47		Suppression du paragraphe sur la gestion des versions
		47	00	Champ « Capacité additionnelle de lecture de carte »
			30	Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte »
		50	31	Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation »
		59	0101	Champ « Données nationales »
			0101	Type « Code raison du message »
			0200	Ajout des valeurs : 1672, 4204 Type « Environnement réglementaire et technique »
			0200	La valeur suivante devient RUF : 59
			0201	Le type « ITP » est renommé « ITP su système d'acceptation »
			020T	Type « Type d'applicatif du système d'acceptation »
			0200	Ajout des valeurs : B0, B1, B2, B3
				La valeur suivante devient RUF : 53
				Un tableau de correspondance ERT/TASA est ajouté
			0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation »
			0409	Type « Informations relatives au traitement de cryptogramme commerce
			0.00	électronique »
				Modification du format
			0417	Ajout du type « Données additionnelles portefeuilles numériques »
			0418	Ajout du type « Identifiant wallet »
			0800	Type « Type de facture/procédure »
				La valeur suivante devient RUF : 5
	•	•	•	•
Volume 3.2	§2.1			Ajout de la valeur 10 dans la liste des codes réponse pour une demande
PPA				d'autorisation de paiement de proximité
	§3.2			Ajout d'un paragraphe « Transaction de demande d'autorisation en mode
				paiement sur automate »
			•	Bloc autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact microcircuit
				EMV): 0100
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient
				« obligatoire si pré-autorisation »
			30	Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la
				condition « obligatoire si disponible »
			31	Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition
				« obligatoire si disponible »
		55	0505	Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			9F35	Modification du type « Terminal Type » la condition devient « Obligatoire si
		50		disponible »
		59	0045	Champ « Données nationales »
		59	0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire
	Cal P	59	0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible »
	Col. B		0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
	Col. B	47		Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales »
	Col. B		0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient
	Col. B		24	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation »
	Col. B			Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la
	Col. B		24	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition « obligatoire si disponible »
	Col. B		24	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition « obligatoire si disponible » Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition
	Col. B	47	24	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition « obligatoire si disponible » Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible »
	Col. B		24 30 31	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition « obligatoire si disponible » Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
	Col. B	47	24	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition « obligatoire si disponible » Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Champ « Données liées aux cartes à microcircuit » Modification du type « Terminal capabilities » la condition devient
	Col. B	47	24 30 31	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100 Champ « Données complémentaires nationales » Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si pré-autorisation » Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition « obligatoire si disponible » Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible » Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »

Version 1.5.	.0			CB2A Autorisation
Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
				disponible »
		59		Champ « Données nationales »
			0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire si disponible »
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110
		7		Suppression du champ « Date et heure de transmission »
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient CQ « obligatoire si pré-autorisation »
			30	Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition FQ
			31	Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition
		59		FQ Champ « Données nationales »
			0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition FQ
				Bloc redressement
	Col. A			Demande de redressement (contact et sans contact) : 0400
		12		Modification du champ « Heure locale de la transaction » la condition de présence devient XS
		13		Modification du champ « Date locale de la transaction » la condition de présence devient XS
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	30	Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la
				condition CQI « obligatoire si présent dans la demande initiale »
			31	Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition CQI « obligatoire si présent dans la demande initiale »
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			0095	Modification du type « Terminal Verification Results (TVR) » la condition devient « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
			5F24	Ajout du type « Application expiration date » avec la condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
			9F33	Modification du type « Terminal capabilities » la condition devient CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
		59		Champ « Données nationales »
			0102	Modification du type « Année de la transaction » la condition devient XS
			0215	Ajout du type «ITP du point d'acceptation » avec la condition CQ
		95		« Obligatoire si présent dans la demande initiale » Modification du champ « Montant de remplacement » la condition devien
	Col. B			XS Réponse à demande de redressement de paiement (contact et sans
				contact) : 0410
		32		Modification du champ « Identification organisme acquéreur » la conditior devient XQ
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			30	Ajout du type « Capacité additionnelle de lecture de carte » avec la condition FQ
			31	Ajout du type « Informations sur le point d'acceptation » avec la condition FQ
		59		Champ « Données nationales »
			0102	Modification du type « Année de la transaction » la condition devient FQ
Volume 3.3	§1			Ajout de la description des messages de redressement
VOIUITIE 3.3	§2.2			Ajout de la liste des codes réponse pour une demande de redressement de
VAD				vente à distance
	§2.3			Ajout de la liste des codes réponse pour une réponse à une demande de redressement de vente à distance
	§5			Ajout d'un paragraphe sur les spécificités du redressement
				Bloc autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
		7		Modification du champ « Date et heure de transmission » la condition
		59		devient « Obligatoire si capacité de gérer le redressement » Champ « Données nationales »
		Ja	0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition « obligatoire
				si disponible »
			0414	Modification du type « Données complémentaires de commerce

version 1	.5.0			CB2A Autorisation
Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
				électronique » la condition devient « obligatoire si le champ 59 type 0415 est renseigné »
			0415	Modification du type « Dénomination du portefeuille numérique » la condition devient « obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique et si champ 59 type 0418 absent »
			0417	Ajout du type « Données additionnelles portefeuilles numériques » avec la condition « obligatoire si disponible pour un portefeuille numérique et si champ 59 type 0418 renseigné, absent sinon »
			0418	Ajout du type « Identifiant wallet » avec la condition « obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique et si champ 59 type 0415 absent, absent sinon »
			0603	Modification du type « Agent Unique Id » la condition devient « obligatoire pour les transactions V.me »
			0805	Ajout du type « Services optionnels supportés » avec la conditior « obligatoire si disponible »
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation : 0110
		7		Le champ « Date et heure de transmission » est supprimé
		59		Champ « Données nationales »
			0215	Ajout du type « ITP du point d'acceptation » avec la condition FQ
				Création du Bloc redressement
	Col. A			Création du message Demande de redressement: 0400/401
	Col. B			Création du message Réponse à demande de redressement: 0410

Volume 0 Version 1.5.0 Juin 2017

4. LISTE DES EVOLUTIONS PAR RAPPORT A LA VERSION 1.5.0 D'OCTOBRE 2014

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	§2.3.1			Ajout des données 47 type 95, 56 type 0001, 56 type 0002, 56 type 0003
DICO	Suppression de la donnée 47 type 03		Suppression de la donnée 47 type 03	
	§2.3.2			Ajout des données 47 type 95, 56 type 0001, 56 type 0002, 56 type 0003
				Modification du format de la donnée 59 type 0401
				Suppression de la donnée 47 type 03
	§2.3.3	47	03	Suppression du type « Code de données du point de service »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau »
		55		Modification du champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
				Modification de la définition
		56		Ajout du champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie »
		59		Modification du champ « Données nationales »
				Le bloc des données « Données spécifiques Visa » est renommé
				« Autres »
		59	020B	Modification de l'octet 1 du type « TASA »
		59	0401	Modification du type « Cryptogramme de commerce électronique »
				Modification du format et de la définition
		59	0411	Modification du type « Méthode de calcul du cryptogramme de commerce
				électronique »
			<u>l</u>	Modification de la définition
Volume 3.2	§6			Ajout du paragraphe Spécificités de la demande de renseignement
PPA				
				Bloc autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact EMV)
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition « Obligatoire si
				disponible »
	Col. B			Demande d'autorisation (piste et sans contact piste)
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition « Obligatoire si
				disponible »
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact)
		40		Suppression de la donnée « Code de restriction de service »
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition « Obligatoire si
				disponible »
				Création du bloc wallet de proximité
	Col A.			Création du message Demande d'autorisation wallets de proximité
	Col B.			Création du message Réponse à demande d'autorisation wallets de
				proximité
			*	Bloc redressement
	Col A.			Demande de redressement (contact et sans contact) : le message est
				renommé Demande de redressement
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition CRI « Obligatoire si
				présent dans la réponse initiale »
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition CQI
				« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition CQI « Obligatoire si
				présent dans la demande initiale »
		59		Données nationales
			•	•

version 1.5.			1	CD2A Autorisation
Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
		59	0417	Ajout du type « Données additionnelles portefeuilles numériques » avec la condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
		59	0418	Ajout du type « Identifiant wallet » avec la condition CQI « Obligatoire si
				présent dans la demande initiale »
	Col. B			Réponse à dem. de redressement de paiement (contact et sans
				contact) : le message est renommé Réponse à dem. de redressement
				de paiement
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition FQ
				Bloc centre d'appel
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel
		40		Suppression de la donnée « Code de restriction de service »
Volume 3.2 VAD	§6			Ajout du paragraphe Spécificités de la demande de renseignement
			•	Bloc autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application » avec la condition « Obligatoire si disponible »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition « Obligatoire si disponible »
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition « Obligatoire si disponible »
			•	Bloc redressement
	Col A.			Demande de redressement
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition CRI « Obligatoire si
				présent dans la réponse initiale »
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition CQI
				« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition CQI « Obligatoire si
				présent dans la demande initiale »
	Col. B			Réponse à demande de redressement
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
	ĺ	47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition FQ

5. LISTE DES EVOLUTIONS DE L'ADDENDUM 2016

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	§2.3.1			Ajout des champs :
DICO				44 type CC
				• 55 type 9F0A
				• 56 type 0005
	§2.3.2			Ajout des champs :
				44 type CC
				• 55 type 9F0A
				56 type 0005
	§2.3.3	44		Données complémentaires de réponse
			CC	Ajout du type « Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur »
		55		Données liées aux cartes à microcircuit
			9F0A	Ajout du type "Application Selection Registered Proprietary Data"
		56		Données additionnelles
			0005	Code produit carte SA
Volume 3.2				Bloc autorisation
PPA	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact EMV)
		55		Données liées aux cartes à microcircuit
			9F0A	Ajout du type « Application Selection Registered Proprietary Data » avec la
				condition « Obligatoire si présent dans l'application carte, absent sinon »
	Col. B			Demande d'autorisation (piste et sans contact piste)
		55		Données liées aux cartes à microcircuit
			9F0A	Ajout du type « Application Selection Registered Proprietary Data » avec la
				condition « Obligatoire si présent dans l'application carte, absent sinon»
				Bloc redressement
	Col. A			Demande de redressement
		55		Données liées aux cartes à microcircuit
			9F06	Ajout du type « Application Identifier (AID) » avec la condition CQI
				« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
			9F0A	Ajout du type « Application Selection Registered Proprietary Data » avec la
				condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
Volume 3.2			T	Bloc autorisation
VAD	Col. A			Demande d'autorisation
		56		Données additionnelles
			0005	Ajout du type « Code produit carte SA» avec la condition « Obligatoire si
				disponible »
		1		Bloc redressement
	Col. B			Demande de redressement
		56		Données additionnelles
			0005	Ajout du type « Code produit carte SA» avec la condition CQI « Obligatoire
				si présent dans la demande initiale »

Juin 2017 Volume 0 Version 1.5.0 **CB2A** Autorisation 10

6. LISTE DES EVOLUTIONS DE LA VERSION DE JUIN 2017

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	§2.3.1			Ajout du champ 44 type CC
DICO	§2.3.2			Ajout du champ 44 type CD
				Ajout du champ 55 type 009A
				Ajout du champ 55 type 9F02
				Ajout du champ 56 type 0006 Ajout du champ 56 type 0008
				Ajout du champ 56 type 0009
				Ajout du champ 56 type 0009
				Ajout du champ 56 type 0010
				Ajout du champ 56 type 0012
				Ajout du champ 56 type 0013
				Ajout du champ 56 type 0014
				Ajout du champ 56 type 0017
				Ajout du champ 59 type 0802
	§2.3.3	39		Code réponse
				Ajout des valeurs R1 et R3
		44		Données complémentaires de réponse
			CC	Ajout du type « Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur »
			CD	Ajout du type « Information relative au transfert de responsabilité »
			1	
		55	0004	Données liées aux cartes à microcircuit
			009A	Ajout du type « Terminal Transaction Date »
		56	9F02	Ajout du type « Amount, authorized" Données additionnelles
		36	0006	
			0006 0008	Ajout du type « Adresse du porteur »
				Ajout du type « Code postal du porteur »
			0009 0010	Ajout du type « Adresse de livraison » Ajout du type « Adresse IP »
			0010	Ajout du type « Adresse ir » Ajout du type « Nombre d'articles »
			0011	Ajout du type « Nombre d'articles » Ajout du type « Identifiant de solution de paiement mobile »
			0012	Ajout du type « Typologie de transaction »
			0013	Ajout du type « Typologie de transaction » Ajout du type « Type de preuve »
			0017	Ajout du type « Type de preuve » Ajout du type « Données de réseau de la transaction d'origine »
		59	0017	Données nationales
		00	0101	Ajout du code raison 1679
			0200	Suppression de l'ERT 33
			0200	Création de l'ERT 58
			0407	Ajout du Type de sécurisation 21
			0800	Ajout du type de facture procédure 5 (Facture cumul)
			0802	Ajout du service risque
Volume 3.2			1	Bloc autorisation
PPA	Col. A	47	1	Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact EMV)
		47	0.4	Données complémentaires nationales
			24	La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture
		EE		complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur »
		55	009A	Données liées aux cartes à microcircuit Ajout du type « Terminal Transaction Date) » avec la condition « obligatoire
			009A	si la date ayant servi au calcul au calcul du certificat n'est pas disponible
				dans d'autres données du message »
			9F02	Ajout du type « Amount, authorized » avec la condition « obligatoire si le
			31 02	montant ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans
				d'autres données du message »
			9F6B	Le type « Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans
				contact » devient absent (à point)
		59		Données nationales
			0100	La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture
				complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur »
			0800	Création de la condition 46 : « obligatoire si pré-autorisation, facture
				complémentaire ou montant agrégé
	•	1	0000	
	Col. B		0802	Ajout du service risque Demande d'autorisation (piste et sans contact piste)

	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume	3,001.	59	rype	Données complémentaires nationales
			0800	Création de la condition 46 : « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire ou montant agrégé
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation
	001.0	44		Données complémentaires de réponse
			CD	Ajout du type « Information relative au transfert de responsabilité » avec la condition F
		47		Données complémentaires nationales
			24	La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture
	Col. A			complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Demande d'autorisation wallets de proximité
	00i. A	59		Données nationales
			0800	Création de la condition 46 : « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire ou montant agrégé
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité
		44		Données complémentaires de réponse
			CD	Ajout du type « Information relative au transfert de responsabilité » avec la condition F
		47		Données complémentaires nationales
			24	La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture
				complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Bloc redressement
	Cal A	1		
	Col. A	55		Demande de redressement
		35	9F02	Données liées aux cartes à microcircuit Ajout du type « Amount, authorized) » avec la condition CQI « Obligatoire si
			9F06	présent dans la demande initiale » Ajout du type « Application Identifier (AID) » avec la condition CQI
			9F0A	« Obligatoire si présent dans la demande initiale » Ajout du type « Application Selection Registered Proprietary Data » avec la
				condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
Volume 3.3 VAD	52.4			Service vente à distance
VAD	§2.1			Codes réponse pour une demande d'autorisation de vente à distance Ajout de la valeur 10 (autorisation partielle)
	C 4			Ajout des valeurs R1 et R3 pour le paiement récurrent Spécificités du paiement récurrent
	§4			Shacificitas dii naiamant raciirrant
	37			Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur
				Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV
	§7			Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée
				Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée
	§7			Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation
				Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation
	§7	23		Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent
	§7			Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon »
	§7	23	24	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales
	§7		24	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture
	§7		24	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales
	§7	47	24	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur »
	§7	47		Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit
	§7	47	0082	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction
	§7	47	0082 0095	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction
	§7	47	0082 0095 009C	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction
	§7	47	0082 0095 009C 9F10	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26 9F27	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26 9F27 9F36	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message,
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26 9F27 9F36 9F37 009A	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message, absent sinon»
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26 9F27 9F36 9F37	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message, absent sinon» Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si le montant ayant servi
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26 9F27 9F36 9F37 009A	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message, absent sinon» Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si le montant ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du
	§7	47	0082 0095 009C 9F10 9F26 9F27 9F36 9F37 009A	Le chapitre est récrit pour tenir compte des spécificités des paiements sur mobile basés sur l'utilisation de données EMV Spécificités d'une transaction agrégée Ajout d'un chapitre sur les spécificités d'une transaction agrégée Bloc autorisation Demande d'autorisation Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Données complémentaires nationales La condition C(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur » Données liées aux cartes à microcircuit Ajout des types EMV avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon » Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message, absent sinon» Ajout du type EMV avec la condition « Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si le montant ayant servi

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
		_	0008	
			0009	
			0010	
			0011	
			0017	
			0012	Ajout des types avec la condition « obligatoire si disponible et si utilisation
			0013	d'une solution de paiement mobile, absent sinon »
			0014	
			0005	Ajout du type « Code produit carte SA» avec la condition « Obligatoire si disponible »
		59		Données nationales
			0100	La condition 98 devient « obligatoire si transaction de pré-autorisation, facture complémentaire, no-show ou montant agrégé »
			0205	Ajout du type « Code pays du système d'acceptation » avec la condition « obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon »
			0401	La condition 122 devient « Obligatoire pour toute transaction 3DS authentifiée avec preuve ou tentative d'authentification certifiée, obligatoire pour une transaction effectuée avec un wallet ouvert, absent sinon »
			0800	La condition 13 devient « obligatoire si ERT=27, 28 ou 80, obligatoire si montant agrégé »
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation
		44		Données complémentaires de réponse
			CC	Ajout du type « Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur » avec la condition « obligatoire si disponible »
			CD	Ajout du type « Information relative au transfert de responsabilité » avec la condition F
			_L	Bloc redressement
	Col. A			Demande de redressement
		23		Ajout du champ « Numéro séquentiel de la carte » avec la condition FQI
		47		Données complémentaires nationales
			24	La condition CQI(47) devient « obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire ou montant agrégé
		55		onnées complémentaires nationales
			0082 0095	Ajout des types EMV avec la condition FQI
				_
			009A	-
			009C	_
			9F02	
			9F10	
			9F26	
			9F27	
			9F36	
			9F37	
		56	0005	Données additionnelles Ajout du type « Code produit carte SA» avec la condition CQI « Obligatoire
			0012	si présent dans la demande initiale » Ajout du type « Identifiant de solution de paiement mobile » avec la condition COL « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
			0017	condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale » Ajout du type « Donnés de réseau de la transaction d'orifgine » avec la
		59	0205	condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale » Ajout du type « Code pays du système d'acceptation » avec la condition

PRINCIPES GENERAUX

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

Prin	cipes Généraux	(1
1	Introduction		3
2	Objectifs du p	protocole d'autorisation	4
3		néraux	
	3.1	Position du protocole CB2A Autorisation	5
	3.2	Définitions	6
	3.3	Les services	6
	3.3.1	Le service autorisation	6
	3.3.2	Le service gestion de réseau	6
4	Cinématique (générale des échanges	
	4.1	Cinématique des demandes d'autorisation	7
	4.1.1	Dialogue sans gestion de réseau	7
	4.1.2	=	
	4.2	Cinématique des demandes de redressement	9
	4.2.1	Dialogue sans gestion de réseau	9
	4.2.2	Dialogue avec gestion de réseau	9
5	Définition et C	Gestion des Timers	11
	5.1	Timer de non réponse (TNR)	
	5.2	Timer de garantie de réponse (TGR)	
	5.3	Timer de surveillance d'inactivité (TSI)	14
	5.4	Timer de maintien d'activité (TMA)	
	5.5	Timer de Surveillance de Maintien d'activité (TSM)	
	5.6	Exemples	
	5.7	Préconisations par défaut	19

1 INTRODUCTION

Ce volume présente :

- les objectifs du protocole d'autorisation,
- les principes généraux retenus,
- des exemples de cinématiques générales d'échange.

2 OBJECTIFS DU PROTOCOLE D'AUTORISATION

Le protocole CB2A Autorisation s'inscrit dans le cadre d'un dialogue entre un système d'acceptation et un système acquéreur.

Ce service d'autorisation est constitué d'au moins une transaction de demande d'autorisation.

L'utilisation de messages de gestion de réseau permet pour les systèmes (Grands Commerces) l'ayant implémentée, d'assurer une gestion de dialogue.

©Groupement des Cartes Bancaires - Tous droits réservés - 2017

3 PRINCIPES GENERAUX

3.1 POSITION DU PROTOCOLE CB2A AUTORISATION

Le protocole d'autorisation CB2A Autorisation, (tout comme le protocole STUR RCB), est conforme aux spécifications de la norme ISO 8583 dans sa version 1987. Ces spécifications correspondent aux niveaux 6/7 du modèle OSI

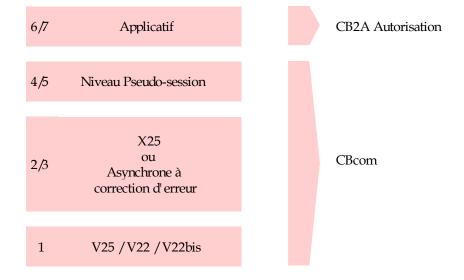
Le protocole d'autorisation CB2A Autorisation s'appuie sur le protocole de communication CBcom (Carte Bancaire communication), qui définit les couches 1 à 5, et plus particulièrement le niveau Pseudo-session.

Les spécifications CBcom présentent les règles de communication préconisées par la communauté bancaire, et les architectures permettant le raccordement d'un système d'acceptation à un point d'accès « interface d'autorisation acquéreur ».

Les spécifications CB2A Autorisation et CBcom, indissociables, répondent aux objectifs suivants :

- · Optimisation des temps de réponse,
- · Respect des normes internationales,
- Simplicité de mise en œuvre,
- Ouverture aisée à de nouvelles fonctionnalités,
- Sécurité d'accès au système d'autorisation.

L'architecture proposée est structurée selon le modèle de référence OSI et peut être représentée comme suit:



3.2 DEFINITIONS

On appelle **message** un ensemble d'éléments de données utilisées pour transmettre des informations d'un Accepteur vers un Acquéreur et vice-versa.

Une transaction est constituée d'un message demande et d'un message réponse à la demande.

On appelle **équipement**, tout couple constitué d'un <u>matériel</u>, et de la <u>version de logiciel</u> de paiement électronique CB implantée sur ce matériel.

Cette définition concerne notamment les terminaux autonomes, les systèmes On-Line (Terminal + Serveur), les systèmes informatiques intégrant un logiciel de monétique, les modules de paiement électronique CB intégrés dans des systèmes de distribution de biens ou services

On appelle **Terminal**, tout matériel point d'acceptation de la carte.

Cette définition concerne tous les matériels permettant d'acquérir les données du porteur.

3.3 LES SERVICES

3.3.1 LE SERVICE AUTORISATION

Le service autorisation est constitué de demandes d'autorisation composées des messages :

- 0100 de demande d'autorisation,
- 0110 de réponse au message de demande d'autorisation.

3.3.2 LE SERVICE GESTION DE RESEAU

Le service gestion de réseau est constitué de plusieurs types de messages :

- sign-on, permet à un système de réaliser une ouverture de dialogue pour le service Autorisation.
- sign-off, permet à un système de réaliser une fermeture de dialogue pour le service Autorisation.
- **test d'écho**, permet à un système Accepteur de maintenir ouverte une session, et lui permet de maintenir une activité sur la ligne, tout en vérifiant l'état de la liaison et de son partenaire Acquéreur.

Ces transactions sont constituées des messages :

- 0800 de demande,
- 0810 de réponse au message de demande.

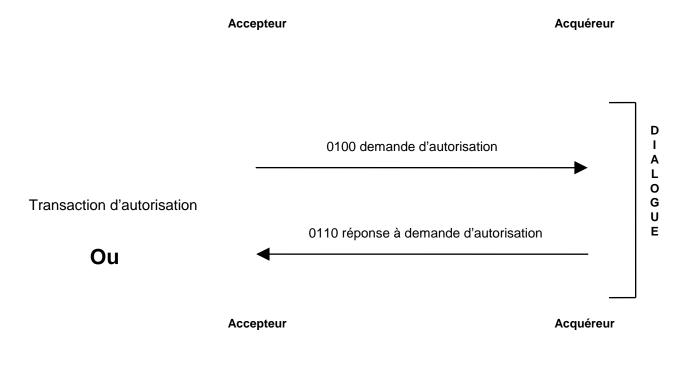
Seuls des systèmes susceptibles de maintenir une session ouverte pour réaliser le service d'autorisation peuvent être intéressés par ce service. Ces messages ont donc été introduits à l'usage exclusif des Accepteurs « Grands Commerces » et des systèmes Acquéreurs.

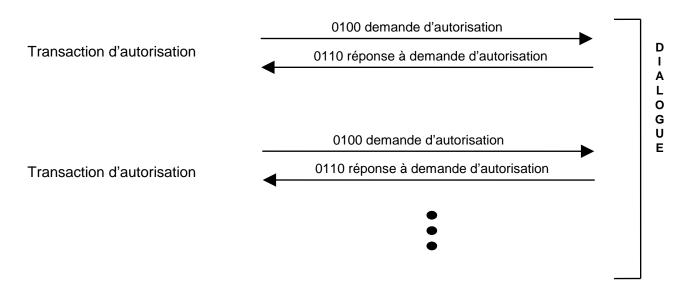
4 CINEMATIQUE GENERALE DES ECHANGES

4.1 CINEMATIQUE DES DEMANDES D'AUTORISATION

4.1.1 DIALOGUE SANS GESTION DE RESEAU

Pour les systèmes d'acceptation qui ne mettent pas en œuvre les transactions de gestion de réseau, il est possible de réaliser une seule demande d'autorisation ou d'en enchainer plusieurs, les unes après les autres. Dans ce cas, le dialogue sera géré par les deux systèmes (accepteur et acquéreur) au moyen de timers de fonctionnement.





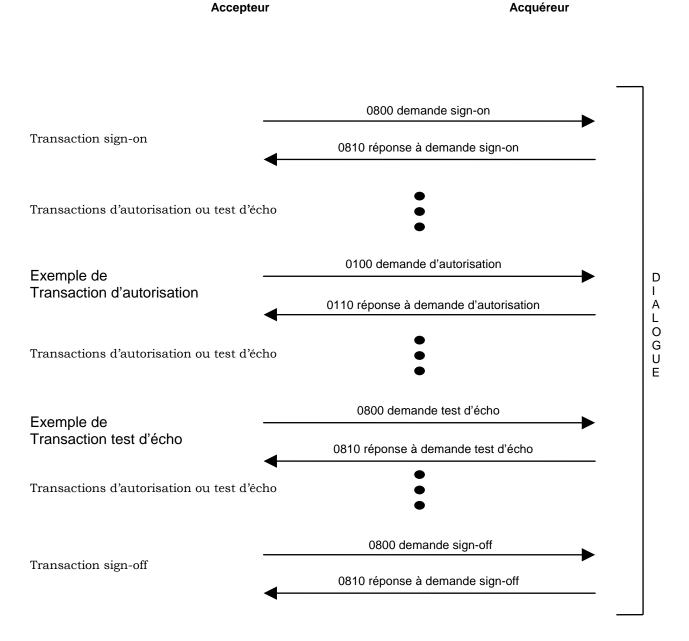
4.1.2 DIALOGUE AVEC GESTION DE RESEAU

Le dialogue débute toujours par une transaction de « sign-on ».

Le dialogue, sauf incident, est clos par une transaction de « sign-off ».

Le système d'acceptation est le seul autorisé à émettre des demandes.

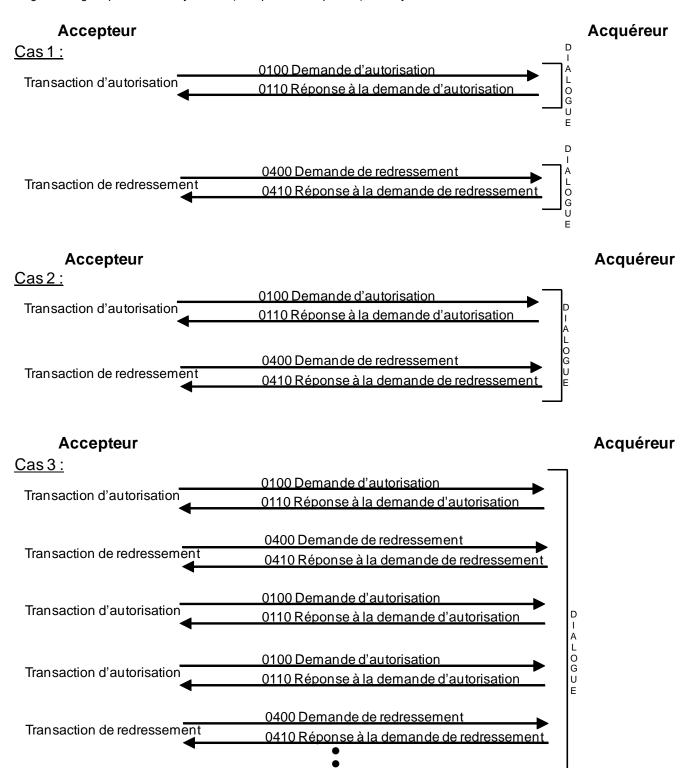
Au sein d'un dialogue, entre les transactions « sign-on » et « sign-off », les transactions « d'autorisation » et « test d'écho » peuvent être enchaînées dans un ordre quelconque.



4.2 CINEMATIQUE DES DEMANDES DE REDRESSEMENT

4.2.1 DIALOGUE SANS GESTION DE RESEAU

Pour les systèmes d'acceptation qui ne mettent pas en œuvre les transactions de gestion de réseau, il est possible de réaliser une seule demande d'autorisation/redressement ou d'en enchainer plusieurs, les unes après les autres. Dans ce cas, le dialogue sera géré par les deux systèmes (accepteur et acquéreur) au moyen de timers de fonctionnement.



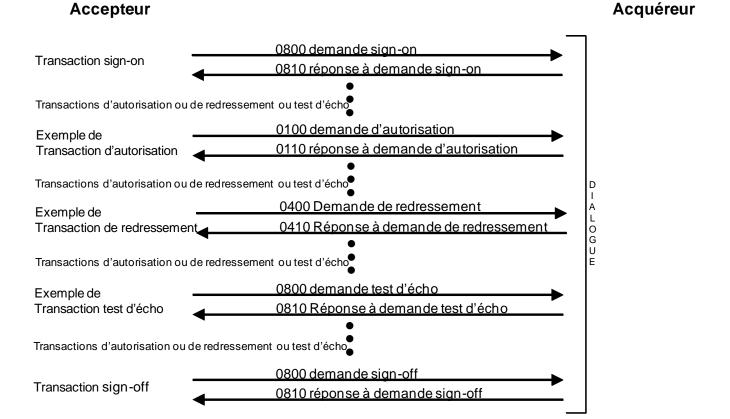
4.2.2 DIALOGUE AVEC GESTION DE RESEAU

Le dialogue débute toujours par une transaction de « sign-on ».

Le dialogue, sauf incident, est clos par une transaction de « sign-off ».

Le système d'acceptation est le seul autorisé à émettre des demandes.

Au sein d'un dialogue, entre les transactions « sign-on » et « sign-off », les transactions « d'autorisation », les transactions de « redressement », et « test d'écho » peuvent être enchaînées dans un ordre quelconque.



DEFINITION ET GESTION DES TIMERS 5

Les valeurs liées aux différents timers pour la fonction Autorisation, sont décrites dans ce document.

La négociation des timers ne peut se faire que dans la demande de connexion longue (IPDU CN) ou dans les transferts de données (IPDU DE) des messages de gestion de réseau (Sign-On/Sign-Off, Test d'écho).

Par ailleurs lors de négociation de timer, la valeur négociée prend effet dès le retour de la négociation et ce jusqu'à une nouvelle négociation.

5.1 TIMER DE NON REPONSE (TNR)

La surveillance de la réception de la réponse de l'entité réceptrice par l'entité émettrice est basée sur l'utilisation du timer de non réponse (TNR) géré et armé par l'entité émettrice du message

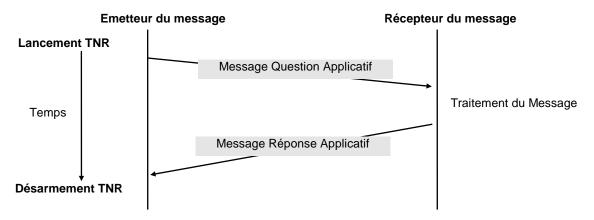
Condition d'utilisation:

- Ce timer est négociable lors de la connexion ou en cours de transfert.
- L'entité émettrice arme son timer de non réponse (TNR) à l'émission d'un message Question.
- L'entité émettrice désarme son timer de non réponse (TNR) lors de la réception du message Réponse correspondant.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 27 (Expiration du timer de non réponse TNR).

Mise en œuvre du timer TNR



TIMER DE GARANTIE DE REPONSE (TGR) 5.2

La surveillance de l'émission de la réponse par l'entité réceptrice est assurée par le timer de Garantie de réponse.

Condition d'utilisation :

- Ce timer n'est pas négociable.
- L'entité réceptrice arme son timer de garantie de réponse (TGR) lors de la réception d'un message Question.
- L'entité réceptrice désarme le TGR lors de l'émission du message Réponse.

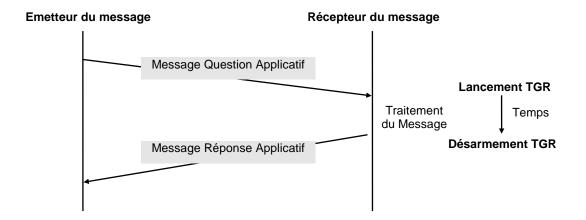
Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

 Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 26 (Expiration du timer de garantie de réponse TGR).

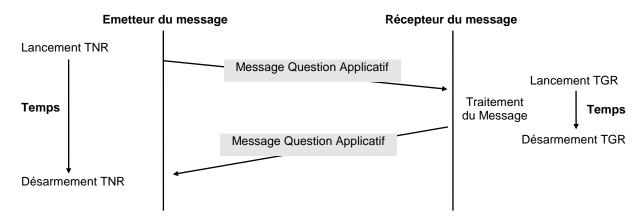
Dans tous les cas, une condition indispensable a une gestion correcte du dialogue est la suivante :

TNR > TGR + 2 * (temps de transit maximum)

Mise en œuvre du timer TGR



Mise en œuvre combinée des timers TNR et TGR



Les timers TNR et TGR sont armés dès qu'une Question imposant une Réponse est émise ou reçue.

5.3 TIMER DE SURVEILLANCE D'INACTIVITE (TSI)

L'absence de dialogue, au niveau Pseudo-Session, est contrôlée par l'entité réceptrice au moyen du timer TSI, dont la valeur peut être négociée.

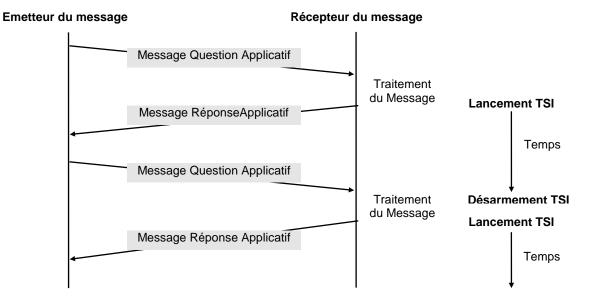
Condition d'utilisation :

- Ce timer est négociable.
- L'entité réceptrice arme son timer de surveillance d'inactivité (TSI) dès qu'elle a émis une Réponse (Transactionnel).

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 25 (Expiration du timer de surveillance d'inactivité TSI).

Mise en œuvre du timer TSI dans le cadre transactionnel



5.4 TIMER DE MAINTIEN D'ACTIVITE (TMA)

L'entité émettrice peut s'assurer de la disponibilité de l'entité réceptrice, et de la connexion avec celui-ci, au moyen de message spécifique (test d'écho) qui sont émis à l'échéance du Timer de Maintien d'Activité (TMA).

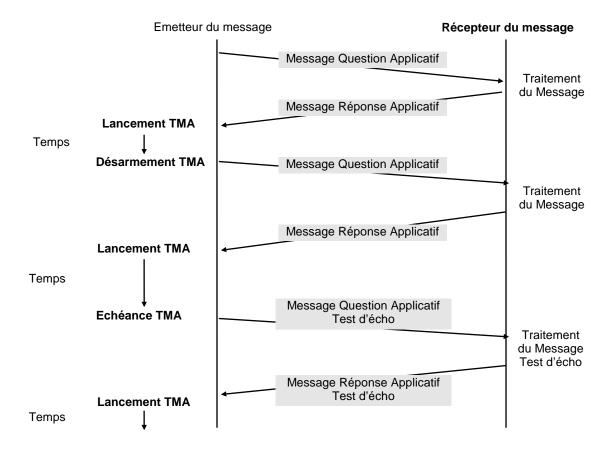
Condition d'utilisation:

- Ce timer est utilisé en accord entre les entités.
- Ce timer est négociable.
- L'entité émettrice arme son Timer de Maintien d'Activité (TMA) dès qu'elle a reçu une réponse et quelle n'envisage pas d'émettre de nouvelle requête.
- L'entité émettrice désarme le TMA dès lors quelle désire émettre des transactions liées à un service.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• L'entité émettrice émet un message de test d'écho à l'échéance du TMA, elle le réarme dès qu'elle a reçu la réponse au message de maintien d'activité (test d'écho)

Mise en œuvre du timer TMA



17

5.5 TIMER DE SURVEILLANCE DE MAINTIEN D'ACTIVITE (TSM)

Deux entités qui ont décidés d'activer les principes de maintien d'activité (test d'écho) doivent assurer une surveillance mutuelle.

Cette surveillance est assurée :

- Du coté de l'entité émettrice par l'activation du timer de maintien d'activité (TMA).
- Du coté de l'entité réceptrice par l'activation du timer de surveillance de maintien d'activité (TSM).

Condition d'utilisation:

- Ce timer est utilisé en accord entre les entités.
- Ce timer n'est pas négociable.
- L'entité réceptrice arme le TSM dès que la réception d'un écho test est possible de par les règles d'utilisation définies
- L'entité réceptrice arme son timer de surveillance de maintien d'activité (TSM) dès qu'elle a émis la réponse au message de maintien d'activité (test d'écho).
- Elle le désarme dès qu'elle reçoit un message question quelconque.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 28 (Expiration du timer de surveillance de maintien d'activité TSM).

L'entité réceptrice déduit une valeur possible du TSM de la valeur négociée du TMA en respectant la règle TSM > TMA.

Considération sur le TSM et le TSI.

Le TSM est d'un point de vue fonctionnel un TSI dont la valeur est plus grande que celle du TSI.

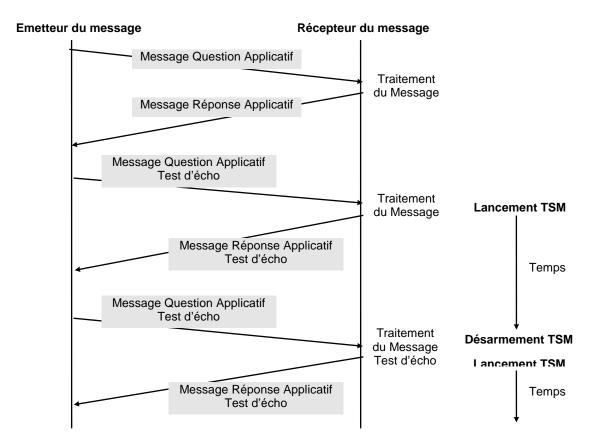
Le TSI est armé dès la réception d'un message ne nécessitant pas de réponse mais qui doit être suivi d'autre message ou l'émission d'une réponse.

Le propos du TSM est de surveiller que l'activité sur la ligne est bien entretenue par des messages de tests d'écho.

En transactionnel TSI et TSM couvrent le même besoin (Cf Schéma récapitulatif ci dessous), ils sont donc confondus. L'échéance de ce timer signifie :

• Un message test d'écho aurait du parvenir, l'entité émettrice n'est plus en ligne.

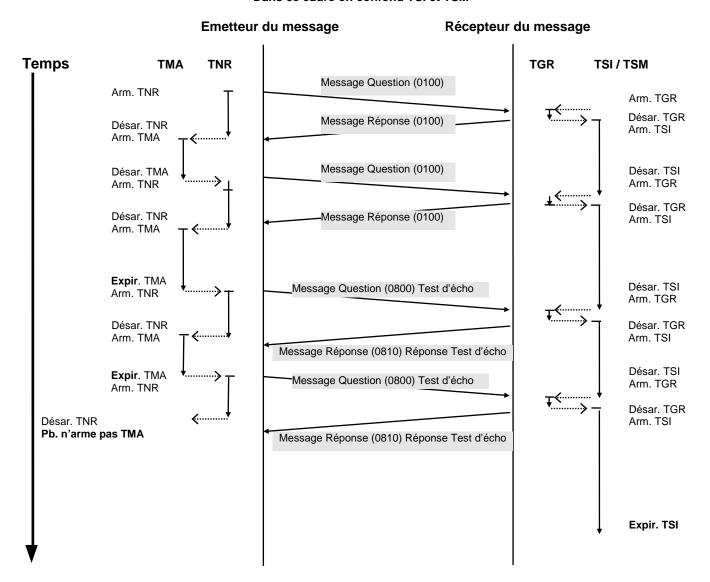
Mise en œuvre du timer TSM



5.6 EXEMPLES

Mise en œuvre récapitulative des timers TNR, TGR, TSI, TMA, TSM en transactionnel

Dans ce cadre on confond TSI et TSM



5.7 PRÉCONISATIONS PAR DÉFAUT

Timer	Négociable	Valeur	Valeur maximale	Valeur	Contrainte
		minimale		préconisée	
TNR	Non	-	-	50 s	
TGR	Non	-	-	30 s	< TNR
TSI	Oui	2 min	30 min	13 min	
TMA	Oui	2 min	30 min	12 min	< TSI
TSM	Non	-	-	15 min	> TSI

DICTIONNAIRE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Préambule		3
	1.1. Objet du	J document	3
		on du document	
_			
2.		des champs de données	
		tion des messages de données	
		Structure des messages	
	2.1.2.	Identifiant du type de message	4
	2.1.3.	Bitmap	4
	2.2. Format	et codage des données	5
	2.2.1.	Conventions de notation	5
	2.2.2.	Conventions de présentation	5
		Codage des champs de données	
	2.2.4.	Règles de remplissage d'un élément de donnée non significatif selon le format du champ	ou
		du type utilisé	
	2.2.5.	Format des montants	
		Structure des champs	
		tion des champs de données	
		Liste alphabétique	
		Liste par numéro de champ	
		Définition des champs de données utilisés	
	2.0.0.	Champ 2	
		Champ 3	
		Champ 4	
		Champ 7	
		Champ 11	
		Champ 12	
		Champ 13	
		Champ 14	
		Champ 18	
		Champ 19	
		Champ 22	
		Champ 23	
		Champ 25	
		Champ 27	
		Champ 32	
		Champ 33	
		Champ 35	
		Champ 37	
		Champ 38	
		Champ 39	
		Champ 41	
		Champ 42	
		Champ 43	
		Champ 44	
		Champ 47	24
		Champ 49	
		Champ 53	
		Champ 54	
		Champ 55	
		Champ 56	
		Champ 58	
		Champ 59	
		Champ 70	
		Champ 90	
		Champ 95	
		Champ 112	51

1. PREAMBULE

1.1. OBJET DU DOCUMENT

Le dictionnaire des champs de données définit l'ensemble des données d'application utilisées par les protocoles CB en compatibilité avec la norme ISO 8583 version 1987.

Il définit également la présentation des données c'est-à-dire le codage et le format des champs de données.

L'utilisation des champs de données (champ obligatoire, facultatif,...) ne fait pas partie du Dictionnaire des champs de données, mais est intégrée dans les documents de référence des différents services de ce protocole.

1.2. <u>UTILISATION DU DOCUMENT</u>

Le dictionnaire des champs de données décrit :

- la structure des messages de données utilisés,
- les règles de codage des données,
- les champs de données.

Le dictionnaire des champs de données précise également quels sont les identifiants de messages, les champs, les souschamps et les valeurs de champs utilisés.

Avertissement:

« Les données transportées sont assujetties aux règles définies dans le chapitre 2.2 FORMAT ET CODAGE DES DONNEES, sans préjuger des formats nécessaires à leurs utilisations finales.»

2. DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES

2.1. DESCRIPTION DES MESSAGES DE DONNEES

2.1.1. Structure des messages

Les messages utilisés par le protocole CB2A Autorisation sont conformes à la norme ISO 8583. Chaque message a l'une des deux structures suivantes :

Identifiant	ch. i	bitmap		ch. j		ch. k	
-------------	-------	--------	--	-------	--	-------	--

avec i, j et k variant de 2 à 64

ou

Identifiant	bitmap	bitmap	ch.i		ch.j		ch.k	
-------------	--------	--------	------	--	------	--	------	--

avec i, j et k variant de 2 à 128.

Il comprend donc les parties suivantes :

- l'identifiant du type de message,
- 1 ou 2 bitmaps,
- les champs de données qui apparaissent par ordre croissant de numéro de champ à l'intérieur du message.

2.1.2. Identifiant du type de message

L'identifiant du type de message est un champ numérique, de longueur 4 et codé en DCB. C'est un champ obligatoire.

Les identifiants utilisés dans le protocole CB2A Autorisation sont :

ITM ⁽¹⁾	Signification			
0100 Demande d'autorisation				
0110 Réponse à demande d'autorisation				
0400 Demande de redressement				
0401 Répétition de demande de redressement				
0410	0410 Réponse à demande de redressement			
0800	Demande de gestion de réseau			
0810	Réponse à demande de gestion de réseau			

⁽¹⁾ITM = Identifiant type de message

2.1.3. <u>Bitmap</u>

Chaque bitmap est composée de 64 bits numérotés de gauche à droite.

Deux bits maps sont définies. La première est obligatoire. La deuxième est optionnelle. Le premier bit de la première bitmap spécifie la présence ou l'absence d'une seconde bitmap.

Dans chaque bitmap, un bit à 1 exprime la présence du champ associé, un bit à zéro son absence.

2.2. FORMAT ET CODAGE DES DONNEES

2.2.1. Conventions de notation

Les tableaux suivants présentent les notations utilisées dans le dictionnaire des champs de données permettant la description du format d'un champ et de la valeur (ou des valeurs) qu'il permet de transporter.

Notation	Description
а	caractère alphabétique ('A' à 'Z', 'a' à 'z')
n	caractère numérique ('0' à '9')
р	Caractère 'espace'
S	caractère spécial (espace inclus)
an	caractère alphanumérique
as	caractère alphabétique ou spécial
ns	caractère numérique ou spécial
ans	caractère alphanumérique ou spécial
b	donnée binaire
z	codes relatifs aux pistes magnétiques 2 et 3
AA	année (2 caractères numériques)
MM	mois (2 caractères numériques)
JJ	jour (2 caractères numériques)
hh	heures (2 caractères numériques)
mm	minutes (2 caractères numériques)
SS	secondes (2 caractères numériques)
х	 « C » pour crédit, « D » pour débit ; est toujours associé avec un champ numérique désignant un montant de transaction ; par exemple, x + n16 signifie crédit ou débit d'un montant sur 16 caractères numériques. Les montants sont attachés à un sens : Le sens "D" signifie "débit porteur" transposé dans la relation accepteur/acquéreur, il signifie "débit de la banque acquéreur" ; ce qui signifie dans tous les cas qu'il s'agit d'un "crédit" pour
	l'accepteur. "D" = Crédit de l'accepteur - Le sens "C" signifie "crédit porteur" transposé dans la relation accepteur/acquéreur, il signifie "crédit de la banque acquéreur" ; ce qui signifie dans tous les cas qu'il s'agit d'un "débit" pour l'accepteur. "C" = Débit de l'accepteur »

Tableau 1 : Notations de types

Notation	Description
L	longueur d'un TLV
LL	longueur pouvant être exprimée sur 2 caractères significatifs (1 à 99)
LLL	longueur pouvant être exprimée sur 3 caractères significatifs (1 à 255)
3	longueur fixe de 3 unités ⁽¹⁾
15	longueur variable jusqu'à 15 unités ⁽¹⁾
315	longueur variable de 3 à 15 unités ⁽¹⁾

Tableau 2 : Notations de longueurs

(1) L'unité est définie par le type du champ ou de la donnée.

2.2.2. Conventions de présentation

Dans le présent document, les conventions de présentation suivantes sont adoptées :

- Pour les champs de structure TLV, la notation (12)(3)(456) signifie le type 12, ayant pour longueur 3 octets est renseigné à '456'.
- Dans un exemple de codage des données, la notation [12][34][56] représente la valeur hexadécimale des octets qui seront transportés.

2.2.3. Codage des champs de données

2.2.3.1. Données de format "numériques" (n)

Ces champs de données sont codés en DCB.

2.2.3.2. Données de format "binaire" (b) et de format 'z' (Piste ISO2)

Ces champs de données sont codés en binaire.

Si des données "caractères" sont transportées dans un champ binaire, l'alphabet retenu doit avoir été défini. Typiquement dans ce contexte, EMV a retenu un alphabet ASCII restreint (ASCII 128). Dans le cadre CB, l'alphabet de codage retenu est l'alphabet ASCII étendu.

Pour le réseau, aucune conversion d'alphabet n'est effectuée sur les champs de ce type.

2.2.3.3. Données de format "caractères" (a, an, as, ns, ans, ...)

Ces champs de données sont codés en ASCII.

2.2.3.4. Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous indique le codage des données d'un format en vue de son transport dans un champ éventuellement dans un autre format :

		Format du champ			
Format de la donnée		Numérique	Binaire	Caractères	Piste magnétique
		n	b, ansb,	a, an, ns,	Z
Numérique	n	DC	B	ASCII	
		(1)	(2.1)	
Caractères	a, an, as, ns, ans,		ASCII (3)	ASCII (2.2)	
Numérique signé	x+n		ASCII + DCB	ASCII	
			(4)	(2.3)	
Binaire	b, ansb, anscb,		(5)	ÀSCÍI	
				(6)	
Piste magnétique	Z			· · · ·	(7)

(1) Codage en DCB sur des quartets:

Format de la donnée : n12 (numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : 12345

Codage: (sur 6 octets) [00][00][00][01][23][45]

(2) Codage en ASCII sur des octets:

(2.1) Format de la donnée : n12 (numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : 12345

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [30][30][30][30][30][30][31][32][33][34][35]

(2.2) Format de la donnée : an12 (alpha-numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : AGENCE2

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [41][47][45][4E][43][45][32][20][20][20][20]

(2.3) Format de la donnée : x + n12 (numérique signé sur 12 positions)

Valeur de la donnée : C12345

Codage ASCII: (sur 13 oct.) [43][30][30][30][30][30][30][31][32][33][34][35]

(3) Codage en ASCII sur des octets:

Ce codage prévoit le transport de données alpha-numériques dans un champ de format binaire.

Volume 2 Version 1.5.0

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juin 2017

Le cas est potentiellement possible pour le transport de données EMV. Dans ce cadre, la norme EMV prévoit le codage des ces données dans un alphabet ASCII restreint.

De ce fait, dans le cadre CB, l'alphabet de codage retenu est l'alphabet ASCII étendu.

Format de la donnée : ans12 (alpha-numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : AGENCE 2

Codage ASCII: (sur 12 octets) [41][47][45][4E][43][45][20][32][20][20][20][20]

(4) Codage en ASCII sur un octet et en DCB sur des quartets:

Ce codage prévoit le transport de données alphabétiques et numériques dans un champ de format binaire.

Dans le cadre CB, les valeurs suivantes sont retenues pour le codage des données alphabétiques: [43] pour Crédit et [44] pour Débit. Ces valeurs correspondent à la représentation ASCII des caractères 'C' et 'D'.

Format de la donnée : x + n12 (numérique signé sur 12 positions)

Valeur de la donnée : C12345

Codage ASCII: (sur 7 octets) [43][00][00][00][01][23][45]

(5) Codage en binaire sur des octets:

Format de la donnée : b12 (binaire sur 12 positions)
Valeur de la donnée : 3CDE1245EF7684172048CBFF

Codage: (sur 12 octets) [3C][DE][12][45][EF][76][84][17][20][48][CB][FF]

(6) Codage des guartets binaires de la donnée en ASCII sur des octets:

Format de la donnée : b6 (binaire sur 6 positions)

Valeur de la donnée : 3CDE1245EF76

Soit à transmettre les caractères '3','C','D','E','1','2','4','5','E','F','7','6'

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [33][43][44][45][31][32][34][35][45][46][37][36]

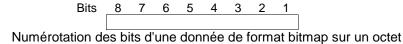
(7) Codage d'une donnée de format z dans un champ de format z:

Format de la donnée : z12 (12 positions)

Valeur de la donnée : 45567D874 (où D est le séparateur)
Codage: (sur 6 octets) [00][04][55][67][D8][74]

2.2.3.5. Données de format bitmap (hors bitmap de présence des champs)

Conformément à la norme ASN.1 ITU-T Rec. X.690 de juillet 2002, les bits d'un octet sont numérotés de 8 à 1, où le bit 8 est le "bit le plus significatif", et le bit 1 le "bit le moins significatif".



16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Numérotation des bits d'une donnée de format bitmap sur deux octets

2.2.4. Règles de remplissage d'un élément de donnée non significatif selon le format du champ ou du type utilisé

Un élément de donnée non significatif est entièrement rempli par le caractère de remplissage propre à son format à moins que sa valeur ne soit explicitement décrite.

2.2.5. Format des montants

Les montants sont exprimés dans la plus petite unité de la monnaie ou devise (en centimes pour les euros) dont la liste figure dans le document ISO 4217.

2.2.6. Structure des champs

2.2.6.1. Champs de longueur fixe

Les champs numériques de longueur fixe sont justifiés à droite avec des zéros en tête le cas échéant. Les champs binaires occupent un nombre entier d'octets. Les autres champs sont justifiés à gauche et complétés par des blancs.

Codage de la valeur '1000' dans le champ montant de la transaction : Exemple:

Format du champ : fixe n12

Codage sur 6 octets: [00][00][00][01][00][00] avec 0000000 caractère de remplissage, 10000 montant de la transaction.

2.2.6.2. Champs de longueur variable

Les champs de longueur variable sont précédés d'un octet indiquant la longueur du champ. Le codage de cette longueur est réalisée en binaire. La longueur d'un champ variable est comprise entre 1 et 255 octets.

Les champs numériques 'n' ou format 'z' (cas de la Piste ISO2) de longueur variable sont justifiés à droite avec un zéro en tête en cas de longueur impaire (caractère de remplissage).

Exemples:

Codage de la valeur '9876543210123456789' dans le champ « numéro de porteur »

Format du champ : variable LLVAR n...19

Codage sur 11 octets: [13][09][87][65][43][21][01][23][45][67][89]

longueur: 19 positions (13 en hexa) avec

n caractère de remplissage

9876543210123456789 numéro de porteur sur 19 positions

Codage de la valeur '9876543210123456' dans le champ « numéro de porteur »

Format du champ : variable LLVAR n...19

Codage sur 9 octets: [10][98][76][54][32][10][12][34][56]

longueur: 16 positions (10 en hexa) avec 10

9876543210123456 numéro de porteur sur 16 positions

2.2.6.3. Champs de structure TLV (Type Longueur Valeur)

Les champs TLV sont des champs de longueur variable contenant un ou plusieurs éléments de données de structure TLV. Ils se présentent de la façon suivante :

La longueur totale du champ, comme pour tous les champs de longueur variable, est codée en binaire sur 1 octet. Elle exprime la longueur des éléments de données en nombre d'octets.

Un élément de donnée est constitué de la façon suivante :

- « T » : le type d'élément de donnée,
- « L » : longueur de la donnée (comprise entre 1 et 255). Elle n'est pas intégrée dans le calcul de la longueur de la donnée. Elle exprime le nombre d'octets permettant de transporter la valeur « V » à suivre.
- « V » : valeur de la donnée sur le nombre de caractères défini par la longueur.

Un champ TLV a donc finalement la structure suivante :

Longueur totale	Elément de données 1			Е	lément de donnée	es n
du champ	Type	Longueur	Valeur	 Type	Longueur	Valeur
	1	1	1	n	n	n

Les éléments de données d'un champ TLV peuvent être placés dans un ordre quelconque. Ils n'apparaissent pas forcément dans l'ordre croissant des types.

Les types relatifs aux données EMV sont systématiquement codés sur 2 octets. Ils sont cadrés à droite et complétés à gauche par des zéros le cas échéant.

Exemple: « 9F35 » (Terminal type) est le codage sur 2 octets du tag EMV « 9F35 ». « 0082 » (Appi. Inter. Prof.) est le codage sur 2 octets du tag EMV « 82 ».

Le codage des éléments de données diffèrent selon le type (caractère / binaire) du champ TLV.

Α. Champs TLV « caractère »

Les éléments de données d'un champ TLV « caractères » sont de type "ans". Ils sont donc codés en ASCII. Chaque élément de donnée est codé de la façon suivante :

- « T »: sur 2 caractères (2 octets),
- « L » : sur 2 caractères (2 octets) ; la longueur est cadrée à droite et complétée par des zéros,
- « V » : sur le nombre de caractères (octets) défini par la longueur.

Exemple: codage du champ 44 (champ TLV LLVAR ans...25)

Représentation	$(14)_L(AA)_{T1}(4)_{L1}(0021)_{V1}(BD)_{T2}(2)_{L2}(15)_{V2}$			
L	: 14	(longueur totale du champ)		
T1	: AA	(champ erroné)		
L1	: 4	(longueur de V1)		
V1	: 0021	(erreur sur la valeur du champ 2)		
T2	: BD	(numéro d'IB)		
L2	: 2	(longueur de V2)		
V2	: 15	(IB numéro 15)		

Codage ASCII [OE]_{T.}

 $\hbox{\tt [41][41]_{T1}[30][34]_{L1}[30][30][32][31]_{V1}}\\$ $\hbox{\tt [42][44]}_{\text{\tt T2}}\hbox{\tt [30][32]}_{\text{\tt L2}}\hbox{\tt [31][35]}_{\text{\tt V2}}$

В. Champs TLV « binaire »

Chaque élément de donnée est codé de la façon suivante :

- « T » : sur 2 octets codés binaire,
- « L » : sur 1 octet codé binaire,
- « V » : sur le nombre d'octets défini par la longueur. Le format binaire est implicite pour chaque type. La description peut préciser plusieurs données de longueur fixe.

Exemple: codage du champ 55 (champ TLV LLLVAR b...255)

Représentation	$(11)_L(9C)_{T1}(1)_{L1}(00)_{V1}(9F37)_{T2}(4)_{L2}(F56BA536)_{V2}$		
L T1 L1 V1	: 11 : 9C : 1 : 00	(longueur totale du champ) (Transaction Type) (longueur de V1)	
T2 L2 V2	: 9F37 : 4 : F56BA536	(Unpredictable Number) (longueur de V2) (élément discriminant)	
Codage	[0B] _L [00][9C]	T1[01]L1[00]V1	

2.2.6.4. Précision sur le codage des types

Certains types contiennent plusieurs éléments de données. Deux cas de figure se présentent :

 $[9F][37]_{T2}[04]_{L2}[F5][6B][A5][36]_{V2}$

Le type est de format 'Structure' ; on applique les règles de codage et de cadrage à chaque élément de donnée qui peuvent être de format différent.

Champ XX Format : b...255 Ex 1:

Type FFEE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 6

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	n3	123
Élément de donnée C	n5	456

Codage:

L'élément de donnée A est n1, il est codée sur 1 octet : [01][23] L'élément de donnée B est n3, il est codée sur 2 octets : [00][04][56] L'élément de donnée C est n5, il est codée sur 3 octets :

Soit: [FF][EE]_⊤ [06] [01][01][23][00][04][56] A B C

Ex 2: Champ XX

hamp XX Format : b...255

Type FFEE Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 5

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	b2	5F6
Élément de donnée C	n4	1999

Codage:

L'élément de donnée A est n1, il est codée sur 1 octet : [01]
L'élément de donnée B est b2, il est codée sur 2 octets : [05][F6]
L'élément de donnée C est n4, il est codée sur 2 octets : [19][99]

Soit : $[FF][EE]_T$ $[05]_L$ $[01][05][F6][19][99]_V$

A B C

2. Le type n'est pas de format 'Structure' ; on applique les règles de codage et de cadrage au type. Tous les éléments de données sont de format identique.

Ex: Champ XX Format: b...255

Type FFEE

Format de la donnée : n9 Longueur transportée : 5

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	n3	123
Élément de donnée C	n5	456

<u>Codage</u>: Le format du type étant 'n9', on le code sur 5 octets, les quartets étant attribués à chaque élément de donnée suivant son format. Dans l'exemple, le format du type TLV étant numérique de longueur impaire, la valeur du type est cadrée à droite et complétée par un zéro à gauche.

Soit: [FF][EE]_T [05]_L [01][12][30][04][56]_V

A B C

2.3. <u>DESCRIPTION DES CHAMPS DE DONNEES</u>

2.3.1. <u>Liste alphabétique</u>

Le tableau ci-dessous présente une liste alphabétique des données utilisées par le protocole CB2A Autorisation. A chaque donnée est associé le numéro du champ permettant de transporter cette donnée, ainsi que le numéro de souschamp si nécessaire (pour les données transportées dans des champs de structure TLV).

Donnée	N° de champ et de sous-champ
Adresse de livraison	56 type 0009
Adresse du porteur	56 type 0006
Adresse IP	56 type 0010
Agent Unique Id	59 type 0603
Amount, authorized	55 type 9F02
Amount other	55 type 9F03
Année de la transaction	59 type 0102
Application Cryptogram (ARQC)	55 type 9F26
Application Expiration date	55 type 5F24
Application Lapration date Application Identifier (AID)	55 type 9F06
Application Interchange Profile (AIP)	55 type 91 00 55 type 0082
Application Selection Registered Proprietary Data	55 type 9F0A
Application Transaction Counter (ATC)	55 type 9F36
Autorisation, réponse d'identification	38 38
Capacité additionnelle de lecture de carte	47 type 30
Cardholder verification method (CVM) results	55 type 9F34
Champ erroné	44 type AA
Code activation service	44 type AF
Code activité de l'accepteur	18
Code de traitement	3
Code fonction	59 type 0100
Code gestion de réseau	70
Code monnaie de la transaction	49
Code pays de l'organisme acquéreur	19
Code pays du système d'acceptation	59 type 0205
Code postal du porteur	56 type 0008
Code produit carte SA	56 type 0005
Code raison du message	59 type 0101
Code réponse	39
Conditions de la transaction au point de service	25
Conversion de champ	44 type AC
Conversion de champ par l'acquéreur ou le transmetteur	47 type 20
Cryptogram information data	55 type 9F27
Cryptogramme de commerce électronique	59 type 0401
Cryptogramme visuel	59 type 0300
Customer Exclusive Data (CED)	55 type 9F7C
Date d'expiration	14
Date et heure de transmission	7
Date locale de la transaction	13
Dénomination du portefeuille numérique	59 type 0415
Dispositif sans contact	55 type DF86
Données additionnelles portefeuilles numériques	59 type 0417
Données complémentaires de commerce électronique	59 type 0414
Données complémentaires de réponse	44
Données complémentaires nationales	47
Données de réseau	47 type 95
Données d'origine de la transaction	112 type 01
Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact	55 type 56
Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact	55 type DF6B
Données facilitateur de paiement	56 type 0001
Données liées aux cartes à microcircuit	55
Données nationales	59
Données transferts de fonds	112
Eléments de données originaux	90
Environnement Réglementaire et Technique (ERT)	59 type 0200
Erreur de sécurité	44 type AB
Heure locale de la transaction	12

Donnée	N° de champ et de sous-champ
	·
Identifiant de solution de paiement mobile	56 type 0012
Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de	112 type 03
fonds	
Identifiant transaction fourni par l'accepteur	59 type 0400
Identifiant wallet	59 type 0418
Identification de l'accepteur de carte	42
Identification de l'organisme acquéreur	32
Identification de l'organisme transmetteur	33
Identification de la machine ayant répondu	58
Identification du système d'acceptation	41
IDPA	47 type 97
IDSA	47 type 37
Indicateur de commerce électronique	59 type 0416
Indicateur sélection application	56 type 0002
Informations liées à la sécurité	53
Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur	44 type CC
Informations relatives au contrôle du cryptogramme	44 type CB
Informations relatives au traitement du CVV / CVC	44 type CA
Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique	59 type 0409
Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	59 type 0301
Information relative au transfert de responsabilité	44 type CD
Informations sur le point d'acceptation	47 type 31
Issuer application data	55 type 9F10
Issuer authentication data	55 type 0091
Issuer script result	55 type FF00
Issuer script result Issuer script template 1	55 type 0071
Issuer script template 2	55 type 0072
ITP du point d'acceptation	59 type 0215
ITP du système d'acceptation	59 type 0201
Kernel Id utilisé	55 type DF68
Longueur du numéro d'autorisation	27
Message à destination de l'initiateur de la transaction	44 type BC
Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	59 type 0410
Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	59 type 0411
Mode de lecture du système d'acceptation	22
Mode de sécurisation de la transaction modifié	59 type 0413
Montant cumulé par porteur	59 type 0207
Montant de la transaction	4
Montant de la transaction	95
Montants supplémentaires	54
Nom et adresse de l'accepteur de carte	43
Nombre d'articles	56 type 0011
Numéro d'audit	11
Numéro de contrat accepteur	59 type 0202
Numéro de dossier	47 type 24
Numéro de porteur	2
Numéro de référence d'archivage	37
Numéro de téléphone	44 type BB
Numéro logique du point d'acceptation	59 type 0204
Numéro logique du système d'acceptation	59 type 0203
Numéro séquentiel de la carte	23
Piste ISO 2	35
Présence deuxième bitmap	1
Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	59 type 0412
Résultat du traitement terminal (RTT)	55 type DF85
Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	55 type DF80
Marque choisie	56 type 0003
Services optionnels supportés (Domaine acquéreur)	59 type 0805
Service Risque	59 type 0802
SIRET	47 type 96
Terminal Capabilities	55 type 9F33
Terminal Transaction Date	55 type 009A
Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	55 type 9F66
Terminal Type (Type de terminal)	55 type 9F35
Terminal rype (Type de terminal) Terminal verification result (TVR)	55 type 0095
Track 2 equivalent data	55 type 0057
Transaction type	55 type 0057 55 type 009C
Type d'Applicatif du Système d'Acceptation	59 type 020B

Donnée	N° de champ et de sous-champ
Type d'application carte	55 type DF81
Type de facture/procédure	59 type 0800
Type de preuve	56 type 0014
Type de sécurisation de transaction de commerce électronique 59 type 0407	
Type de site	47 type 08
Typologie de transaction 56 type 0013	
Unpredictable number	55 type 9F37

2.3.2. <u>Liste par numéro de champ</u>

Le tableau ci-dessous fournit la liste (triée par numéro de champ) des champs de données utilisés par le protocole CB2A Autorisation, ainsi que leur format.

Bien que tous les champs de la norme ISO 8583 puissent être utilisés, seuls les champs significatifs sont indiqués. Le tableau précise pour chaque champ s'il est utilisé ou non par le protocole CB2A Autorisation.

N°	Туре	Nom	Format	
1		Présence deuxième bitmap		
2		Numéro de porteur	LLVAR	n19
3		Code de traitement		n 6
4		Montant de la transaction		n 12
5		cf norme ISO 8583		n 12
6		cf norme ISO 8583		n 12
7		Date et heure de transmission	MMJJhh mmss	n 10
8		cf norme ISO 8583		n 8
9		cf norme ISO 8583		n 8
10		cf norme ISO 8583		n 8
11		Numéro d'audit		n 6
12		Heure locale de la transaction	hhmmss	n 6
13		Date locale de la transaction	MMJJ	n 4
14		Date d'expiration	AAMM	n 4
15		cf norme ISO 8583		n 4
16		cf norme ISO 8583		n 4
17		cf norme ISO 8583		n 4
18		Code activité de l'accepteur		n 4
19		Code pays de l'organisme acquéreur		n 3
20		cf norme ISO 8583		n 3
21		cf norme ISO 8583		n 3
22		Mode de lecture du système d'acceptation		n 3
23		Numéro séquentiel de la carte		n 3
24		cf norme ISO 8583		n 3
25		Conditions de la transaction		n 2
26		Longueur du code confidentiel		n 2
27		Longueur du n° d'autorisation		n 1
28		cf norme ISO 8583		x+n 8
29		cf norme ISO 8583		x+n 8
30		cf norme ISO 8583		x+n 8
31		cf norme ISO 8583		x+n 8
32		Identification organisme acquéreur	LLVAR	n11
33		Ident. de l'organisme transmetteur	LLVAR	n11
34		cf norme ISO 8583	LLVAR	ns28
35		Piste ISO 2	LLVAR	z37
36		cf norme ISO 8583	LLLVAR	z104
37		Numéro de référence d'archivage	LLLVAN	an 12
38		Autorisation, réponse d'identification		an 6
39		Code réponse		an 2
40	-	cf norme ISO 8583		an 3
41		Identification du système d'acceptation		•
42	+	Identification de l'accepteur de carte		ans 8 ans 15
43	-	Nom et adresse de l'accepteur de carte		ans 40
			111//10	ans 40
44	۸۸	Données complémentaires réponse	LLVAR	
	AA AB	Champ erroné		ans 4,6,8
		Erreur de sécurité		ans 5
	AC	Conversion de champ		ans21
	AF	Code activation service		ans 1
	BB	Numéro de téléphone		ans21
	BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		ans21

V 01010	11 1.0.0	OB2/(/tatonsation		
N°	Type	Nom	Format	
	CA	Informations relatives au traitement du CVV / CVC		ans 1
	СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		ans 1
	CC	Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur		ans 2
	CD	Information relative au transfert de responsabilité		ans 1
45		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans76
46	1	cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
47		Données complémentaires nationales	LLLVAR	ans255
71	08	Type de site	LLLVAIX	ans8
	20	Conversion de champ par acquéreur (chp 32) ou transmetteur		ans
	20	(chp 33)		ans
	24	Numéro de dossier		anp 12
	30	Capacité additionnelle de lecture de carte		n 1
	31	Informations sur le point d'acceptation		n 1
	95	Données de réseau		an50
	96	SIRET		ans 14
	97	IDPA		ans 8
	A0	IDSA		ans 8
48		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
49		Code monnaie de la transaction		n 3
50		cf norme ISO 8583		n 3
51		cf norme ISO 8583		n 3
52		cf norme ISO 8583		b 8
53		Informations liées à la sécurité		n 16
54		Montants supplémentaires	LLLVAR	an120
55		Données liées aux cartes à microcircuit	LLLVAR	b255
	0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans		ans76
		contact		
	0057	Track 2 equivalent data		b19
	0071	Issuer Script Template1		b128
	0072	Issuer Script Template2		b128
	0082	Application Interchange Profile (AIP)		b 2
	0091	Issuer Authentication Data		b 816
	0095	Terminal Verification Results (TVR)		b 5
	009A	Terminal Transaction Date		n 6
	009A	Transaction type		n 2
	5F24		V/V/MANAD	
	5FZ4	Application Expiration Date	YYMMD	n 6
	0500	A management of outline and	D	n 10
	9F02	Amount, authorized		n 12
	9F03	Amount(Other)		n 12
	9F06	Application identifier (AID)		b 516
	9F0A	Application Selection Registered Proprietary Data		b 432
	9F10	Issuer application data		b32
	9F26	Application Cryptogram		b 8
	9F27	Cryptogram Information Data		b 1
	9F33	Terminal capabilities		b 3
	9F34	Cardholder verification method (CVM) results		b 3
	9F35	Terminal Type (Type de Terminal)		n 2
	9F36	Application Transaction Counter (ATC)		b 2
	9F37	Unpredictable Number		b 4
	9F66	Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	structure	4
	9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans		b19
		contact		
	9F7C	Customer Exclusive Data (CED)		b32
	DF68	Kernel ID utilisé		b 1
	DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit		n 2
	DF81	Type d'application carte		n 1
	DF85	Résultat du traitement du terminal (RTT)		b 5
	DF86	Dispositif sans contact		b35
F.C.	FF00	Issuer script results	1111/45	b5
56	0004	Données additionnelles	LLLVAR	b255
	0001	Données facilitateur de paiement	structure	
	0002	Indicateur sélection application		n2
	0003	Marque choisie		b1
57		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
58		Identif. de la machine ayant répondu	LLLVAR	ans255
59		Données nationales	LLLVAR	b255
	0100	Code fonction		n 3
	0101	Code raison du message		n 4
		1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	·	

version	11.5.0	CB2A Autorisation		
N°	Type	Nom	Format	
	0102	Année de la transaction		n 2
	0200	Environnement réglementaire et technique de la transaction		n 2
	0201	ITP du système d'acceptation		n 12
	0202		+	
		Numéro de contrat accepteur		n 7
	0203	Numéro logique du système d'acceptation		n 3
	0204	Numéro logique du point d'acceptation		n 3
	0205	Code pays du système d'acceptation		n 3
	0207	Montant cumulé par porteur		n 12
	020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)		b 516
	0215	ITP du point d'acceptation		n 12
	0300	Cryptogramme visuel	structure	1, 3 ou 4
	0301	Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	structure	2
	0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	Structure	b 20
	0400			b 2040
		Cryptogramme de commerce électronique		
	0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique		n 2
	0409	Informations relatives au traitement de cryptogramme		anp 1
		commerce électronique		
	0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur		ans 2
	0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce		an 1
		électronique		
	0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance	structure	4
	0	sécurisé	011 010101	
	0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié		b 1
	0414		otruoturo	340
<u> </u>		Données complémentaires de commerce électronique	structure	
	0415	Dénomination du portefeuille numérique		an 2
	0416	Indicateur de commerce électronique		an 2
	0417	Données additionnelles portefeuilles numériques		an1224
	0418	Identifiant wallet		n6
	0603	Agent Unique Id		an 5
	0800	Type de facture/procédure		n 2
	0802	Service Risque	structure	124
	0805	Services optionnel supportés (domaine accepteur)	Structure	b 2
60	0003	cf norme ISO 8583	LLLVAR	
				ans1
61		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans3
62		Réservé pour usage privé	LLLVAR	ans255
63		Réservé pour usage privé	LLLVAR	ans255
64		cf norme ISO 8583		b 8
65		cf norme ISO 8583		b 11
66		cf norme ISO 8583		n 1
67		cf norme ISO 8583		n 2
68		cf norme ISO 8583		n 3
69		cf norme ISO 8583		_
70		Code gestion réseau		n 3 n 3
		cf norme ISO 8583		
71				n 4
72		cf norme ISO 8583		n 4
73		cf norme ISO 8583		n 6
74		cf norme ISO 8583		n 10
75		cf norme ISO 8583		n 10
76		cf norme ISO 8583		n 10
77		cf norme ISO 8583		n 10
78		cf norme ISO 8583		n 10
79		cf norme ISO 8583	1	n 10
80		cf norme ISO 8583		n 10
81	-	cf norme ISO 8583	-	n 10
			 	
82		cf norme ISO 8583	-	n 12
83	ļ	cf norme ISO 8583	1	n 12
84		cf norme ISO 8583		n 12
85		cf norme ISO 8583	<u></u>	n 12
86		cf norme ISO 8583		n 16
87		cf norme ISO 8583		n 16
88		cf norme ISO 8583	1	n 16
89		cf norme ISO 8583	 	n 16
90		Eléments de données originaux	 	n 42
	 		1	
91		cf norme ISO 8583	_	an 1
92		cf norme ISO 8583	1	an 2
93		cf norme ISO 8583	<u></u>	an 5
94		cf norme ISO 8583		an 7
95		Montant de remplacement		an 42
	•			

N°	Туре	Nom	Format	
96		cf norme ISO 8583		b 8
97		cf norme ISO 8583		x+n 16
98		cf norme ISO 8583		ans 25
99		cf norme ISO 8583	LLVAR	n11
100		cf norme ISO 8583	LLVAR	n11
101		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans17
102		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans28
103		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans28
104		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans100
105		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
106		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
107		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
108		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
109		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
110		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
111		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
112		Données transferts de fonds	LLLVAR	ans255
	01	Données d'origine de la transaction		ans 299
	03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de		an 2
		transfert de fonds		
113		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
114		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
115		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
116		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
117		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
118		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
119		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
120		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
121		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
122		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
123		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
124		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
125		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
126		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
127		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
128		cf norme ISO 8583		b8

2.3.3. <u>Définition des champs de données utilisés</u>

Ce paragraphe définit les champs de données utilisés par les protocoles applicatifs. Ces champs sont un sous-ensemble de ceux prévus par la norme ISO 8583. La définition donnée ici est plus restrictive que celle de la norme afin de faciliter la mise en œuvre et d'indiquer les choix effectués pour les cartes bancaires françaises et étrangères.

Pour chaque champ défini, le libellé utilisé dans la norme ISO 8583 version anglaise est précisé, entre parenthèses.

Tout type non défini dans CB2A Autorisation est réservé à usage CB, sauf s'il est expressément déclaré à usage privé dans le dictionnaire.

Toute valeur d'une donnée non définie dans CB2A Autorisation est réservée à usage CB, sauf si elle est expressément déclarée à usage privé dans le dictionnaire.

Tout champ non défini dans CB2A - AUTORISATION mais défini dans la norme ISO 8583 peut être utilisé dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Principes de base retenus :

- tout champ de donnée décodable* reçu et attendu est traité conformément aux spécifications,
- tout champ de donnée décodable* reçu et non attendu n'est pas traité. Il n'est pas retransmis et ne provoque pas de reiet.
- tout champ de donnée explicitement déclaré avec une condition « obligatoirement absent », si reçu, fait l'objet d'un rejet,
- toute donnée non décodable* reçue fait l'objet d'un rejet.

*Un champ de donnée est décodable si sa structure est décrite dans le dictionnaire et est conforme à la description.

- Fixe : le format du champ de données est décrit
- Variable sans TLV : le format du champ de données est décrit

Volume 2

Variable avec TLV : le champ de données est muni de la structure TLV (le type n'est pas forcément décrit)

Juin 2017 18

CHAMP 2

Champ 2	Formet IIIVAD n 40
Champ 2	Format : LLVAR n19

Numéro de porteur (Primary Account Number).

Ce champ contient le numéro de porteur issu de la carte.

Champ 3 Format: n6

Code de traitement (Processing code).

□ Description de la transaction_

_ n2

Valeur	Description
00	Achat de biens ou services
10	Transaction financière sans délivrance d'espèces (demande de virement,)
11	Quasi-cash Quasi-cash
14	Capture de carte
15	Autorisation à délivrer un certificat
17	Retrait au guichet
18 à 19	Réservé pour usage privé
20	Crédit (retours)
28	Retour Quasi-Cash
30	Interrogation sur disponibilité de fond
36	Interrogation (duplicata)
37	Restitution de carte
41	Transfert de fonds, débit
42	Transfert de fonds, crédit
90 à 99	Réservé pour usage privé

☐ Type de compte affecté au débit ___

_ n2

Valeur Descri	iption
	sans particularité de débit é de recouvrement

□ Type de compte affecté au crédit ___

n2

Valeur	Description
00	Achat sans particularité de crédit

Champ 4 Format : n12

Montant de la transaction (Amount, transaction).

Montant de la transaction exprimé dans la monnaie locale de l'acquéreur ou du lieu d'origine de la transaction.

Le montant est exprimé dans la plus petite unité de la monnaie dont la liste figure dans le document ISO 4217. La monnaie est précisée dans le champ 49.

Juin 2017 19

CHAMP 7

Champ 7 Format : MMJJhhmmss n10

Date et heure de transmission (Date and time, transmission).

Date et heure GMT auxquelles le message est émis. Une fois positionnée, cette donnée reste inchangée pendant toute la durée du message.

Remarque : il s'agit de la date et heure d'émission du message et non celles du début de la transaction.

Champ 11 Format : n6

Numéro d'audit (System trace audit number).

Géré par l'initiateur, ce champ permet de référencer la transaction de manière unique.

Cette référence de transaction doit être unique pour un acquéreur (champ 32), un accepteur (champ 42), un identifiant de terminal (champ 41), une date (champ 13) et une heure (champ 12) donnés.

Pour une application d'un système d'acceptation, le champ 11 doit référencer de manière unique la transaction entre deux sessions de télécollecte.

Champ 12 Format : hhmmss n6

Heure locale de la transaction (Time, local transaction).

Heure locale à laquelle la transaction a été effectuée dans les locaux de l'accepteur de carte. L'heure locale, une fois positionnée, reste inchangée pendant toute la durée de la transaction.

Les secondes non éditées sur le ticket des terminaux de paiement sont à zéro dans le champ 12.

Champ 13 Format : MMJJ n4

Date locale de la transaction (Date, local transaction).

Date locale à laquelle la transaction a été effectuée dans les locaux de l'accepteur de carte. La date locale, une fois positionnée, reste inchangée pendant toute la durée de la transaction.

Champ 14 Format : AAMM n4

Date d'expiration (Date, expiration).

Date de fin de validité de la carte.

Quand il est présent, ce champ doit contenir une valeur significative, conforme à la structure AAMM .

Champ 18 Format: n4

Code activité de l'accepteur (Merchant's type).

Code indiquant le type d'activité de l'accepteur.

Ce code correspond au MCC (Merchant Category Code).

Quand il est présent, ce champ doit contenir une valeur significative. Les dernières mises à jour ainsi que les valeurs de ce champ sont spécifiées dans l'annexe A de la norme ISO 18245.

Juin 2017 20

CHAMP 19

Champ 19 Format : n3

Code pays de l'organisme acquéreur (Acquiring institution, country code).

Sa codification doit être conforme à la norme ISO 3166.

La norme ISO 3166 prévoit trois codages :

- un codage alphabétique sur 2 caractères,
- un codage alphabétique sur 3 caractères,
- un codage numérique sur 3 caractères.

Pour le champ 19, la norme ISO 8583 ne retient que le codage numérique sur 3 caractères.

Champ 22 Format : n3

Mode de lecture du système d'acceptation(Point of service entry mode).

Les valeurs retenues sont :

□ Mode de lecture du n° porteur quartets 1 et 2

Valeur	Description
00	Non spécifié
01	Manuel
02	Zone magnétique (piste ISO 2 ou piste ISO 1) uniquement
03	Code barre
04	Lecture optique
05	Accès microcircuit uniquement(1)
07	Transaction puce sans contact utilisant les données puce EMV
81	Piste magnétique ISO 2, traitement mode dégradé carte à microcircuit (non utilisable en retrait GAB à puce)(2)
82	İssu d'un serveur
83-89	Réservé pour usage privé
91	Transaction puce sans contact utilisant les données piste
92-99	Réservé pour usage privé

Le(s) résultat(s) de(s) tentative(s) d'accès au microcircuit est(sont) présent(s) dans le champ 55 type DF80.

□ Capacité de saisie du code confidentiel_____

_ quartet 3

Valeur	Description
0	Non spécifié
1	Saisie du code confidentiel
2	Pas de saisie du code confidentiel
8-9	Réservé pour usage privé

Le mode de lecture du n° porteur caractérise aussi le mode de lecture de la date de fin de validité. La capacité de saisie du code confidentiel correspond à l'action réellement effectuée pour l'opération en cours.

Champ 23 Format : n3

Numéro séquentiel de la carte (Card Sequence Number).

Numéro permettant de distinguer des cartes affectées pour un même Numéro de porteur (champ 2).

⁽²⁾ Le(s) résultat(s) de(s) tentative(s) d'accès au microcircuit peut (peuvent) être présent(s) dans le champ 55 type DF80, s'il(s) est(sont) disponible(s).

Juin 2017 21

CHAMP 25

Champ 25 Format : n2

Conditions de la transaction au point de service (Point of service condition code).

Toute valeur du champ 25 non définie dans le présent dictionnaire mais conforme à la norme ISO 8583 peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Les valeurs retenues sont :

Valeur	Description
00	Conditions normales
01	Client non présent
02	Terminal libre-service pouvant conserver la carte
03	Suspicion de fraude de la part du commerçant
07	Demande par téléphone (via centre d'appels)
08	Achat par correspondance ou téléphone
10	Identité du client vérifiée
11	Suspicion de fraude
12	Raisons de sécurité
15	Terminal à domicile
27	Terminal libre service n'ayant pas la capacité de conserver la carte
52-99	Réservé pour usage privé

Si plusieurs conditions spéciales existent, il est recommandé de donner une priorité aux codes descriptifs de fraude ou de sécurité.

Ensuite, il est conseillé de donner la priorité à la description la plus spécifique et non à la description générale.

Champ 27 Format : n1

Longueur du numéro d'autorisation (Autorisation identification response length).

Longueur maximale du numéro d'autorisation que le demandeur sait traiter.

Champ 32 Format : LLVAR n...11

Identification de l'organisme acquéreur (Acquiring institution identification code).

Ce champ permet d'identifier l'acquéreur de la transaction, c'est-à-dire l'organisme responsable de la présentation de la transaction.

Le champ 32 contient l'identifiant de la banque acquéreur.

Sa structure est:

□ BIN banque______ n6

□ Code banque ______ n5

Champ 33 Format : LLVAR n...11

Identification de l'organisme transmetteur (Forwarding institution identification code).

Le champ 33 identifie les organismes intermédiaires entre l'accepteur et l'acquéreur.

Juin 2017 22

CHAMP 35

Champ 35 Format : LLVAR z...37

Piste ISO 2 (Track 2 data).

Contenu de la piste ISO 2 conformément à la norme ISO 7813.

Champ 37 Format : an12

Numéro de référence d'archivage (Retrieval reference number).

Champ 38 Format: an6

Autorisation, réponse d'identification (Authorization identification response).

Le champ 38 est positionné dans une réponse exclusivement par l'émetteur.

Champ 39 Format : an2

Code réponse (Response code).

Ce champ contient:

- dans un message question : la raison d'une demande,
- dans un message réponse : le résultat de la réponse à la demande.

Toute valeur du champ 39 non définie dans le présent dictionnaire mais conforme à la norme ISO 8583 peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

La liste des codes réponses utilisables est donnée ci-dessous.

Valeur	Description	
00	transaction approuvée ou traitée avec succès	
02	contacter l'émetteur de carte	
03	accepteur invalide	
04	conserver la carte	
05	ne pas honorer	
07	conserver la carte, conditions spéciales	
80	approuver après identification	
10	approuvée partiellement	
12	transaction invalide	
13	montant invalide	
14	numéro de porteur invalide	
17	annulation client	
20	réponse erronée (erreur dans le domaine serveur)	
21	transaction non éxécutée	
25	1	
30	erreur de format	
31	identifiant de l'organisme acquéreur inconnu	
32	transaction partiellement réalisée	
33	date de validité de la carte dépassée	
34	suspicion de fraude	
41	carte perdue	
43	carte volée	
51	provision insuffisante ou crédit dépassé	
54	date de validité de la carte dépassée	
56	carte absente du fichier	
57	transaction non permise à ce porteur	

CHAMP 41

Valeur	Description
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur
61	montant de retrait hors limite
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
90	arrêt momentané du système
91	émetteur de cartes inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de surveillance globale
98	serveur indisponible routage réseau demandé à nouveau
99	incident domaine initiateur
R1	Révocation paiement récurrent pour la carte chez le commerçant ou pour le MCC et la carte
R3	Révocation tous paiements récurrents pour la carte

Les valeurs utilisées par les différents services (paiement de proximité, vente à distance,...) ainsi que les actions associées (forçage, blocage,...) sont précisées dans les services.

Ch	amp 41	Format : ans8
lde	entification du système d'acceptation (Card acceptor terminal identification).	
Tra	ansporte le contenu de l'enveloppe 41 fournie lors du téléparamétrage.	
Ch	amp 42	Format : ans15
lde	entification de l'accepteur de carte (Card acceptor identification code).	
Tra	ansporte le contenu de l'enveloppe 42 fournie lors du téléparamétrage.	
Ch	amp 43	Format : ans40
No	om et adresse de l'accepteur de carte (Card acceptor name/location).	
Le	champ est structuré de la façon suivante :	
	Nom, ville et région	ans38
	Les données sont séparés par un « anti-slash » (« \ »). Comme tout champ de type « ans » de longueur fixe, la structure « nom\ville\région » est justif par des blancs à droite.	iée à gauche et complétée
	Pays	ans2
	Cette donnée est codée selon la codification alphabétique conforme à l'ISO 3166 (France : « FR	»).
Ex a) b)	emple : DURAND\PARIS\07(23 blancs)FR si ville inconnue	

c)

si région inconnue

DUMONT\\75002 (25 blancs) FR

MERCIER\LYON\...... (25 blancs) FR

Снамр 44

Champ 44 Format : LLVAR ans...25

Données complémentaires de réponse (Additionnal response data).

Le champ 44 a une structure de type TLV (Type Longueur Valeur).

• Structure des éléments de données :

□ Type d'élément de donnée

ans2

Type	Description	
AA	Champ erroné	
AB	Erreur de sécurité	
AC	Conversion de champ	
AF	Code activation service	
BB	Numéro de téléphone	
ВС	Message à destination de l'initiateur de la transaction	
CA	Informations relatives au traitement du CVV / CVC	
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme	
CC	Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur	
CD	Information relative au transfert de responsabilité	
RA-ZZ	Réservé pour usage privé	

□ Longueur de la donnée

ans2

Les deux caractères de la longueur ne sont pas compris dans la longueur de la donnée. La longueur est cadrée à droite et complétée par le caractère zéro.

□ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la donnée dépendent du type d'élément de donnée.

Les valeurs de champ 44 possibles sont indiquées dans la liste des types d'éléments de données.

> TYPE = AA : CHAMP ERRONE

Format de la donnée : ans4, 6, 8 Longueur transportée : 4, 6 ou 8

La variable contient :

- le numéro du champ erroné sur 3 caractères,
- éventuellement le type du sous-champ erroné, sur 2 ou 4 caractères, s'il s'agit d'un champ de type TLV, ou la position de début du sous-champ erroné, sur 2 caractères, s'il s'agit d'un champ comportant plusieurs sous-champs consécutifs.
- un code précisant s'il s'agit :

1	erreur de valeur
2	erreur de format
3	absence injustifiée d'un champ

Le type AA peut donner des informations sur des champs erronés, dans certains cas de codes réponses :

- champ 39=20 (erreur de sécurité dans le domaine serveur) et champ 39=30 (erreur de format) : le type AA identifie le champ erroné (ainsi qu'éventuellement le sous-champ),
- champ 39=12 (transaction invalide): le type AA peut identifier le champ 001 (bitmap) pour indiquer que la transaction n'a pas été comprise, le champ 003 (code traitement) pour indiquer que le service associé n'est pas ouvert,...
- champ 39=13 (montant invalide): le type AA peut indiquer, dans le cas d'un redressement, quel est le montant invalide (champ 4 ou champ 95),

Juin 2017 25

Снамр 44

 champ 39=25 (impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier): le type AA peut indiquer, dans le cas d'un redressement, le champ (et sous-champs éventuels) empêchant le rapprochement (champ absent ou erroné),

Le champ 44 peut contenir plusieurs informations de type champ erroné.

> TYPE = AB : ERREUR DE SECURITE

Format de la donnée : ans5 Longueur transportée : 5

➤ TYPE = AC: CONVERSION DE CHAMP

Format de la donnée : ans...21

Longueur transportée : ...21.

Le type AC est utilisé pour donner des informations sur des valeurs de champs ayant été converties : il permet le transport de l'ancienne valeur du champ et du responsable de la conversion.

La variable contient :

le responsable de la conversion sur 1 caractère :

0	e-rsb
1	passerelle Visa
2	passerelle Mastercard
9	autre

- le numéro du champ ayant été converti sur 3 caractères,
- la valeur initiale du champ converti sur n caractères.

Le champ 44 peut contenir plusieurs informations de type conversion de champ.

> TYPE = AF: CODE ACTIVATION SERVICE

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

La donnée permet de déclarer une instruction d'appel, transmise par un système acquéreur à un système d'acceptation :

_~~	ominos pormot do decidio, uno mondener a appor, manormos par um ejetemo de querour a um ejetemo a deceptamen
1	aucune activation d'appel
2	activer Téléparamétrage
3	activer Télécollecte
4	RUF

> TYPE = BB: NUMERO DE TELEPHONE

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21

La variable contient :

- l'indicatif téléphonique du pays sur 3 caractères (éventuellement précédé par des blancs),
- le numéro de téléphone du correspondant (indicatif régional inclus).

Le type BB peut être utilisé notamment dans le cas d'une procédure d'appel émetteur, pour indiquer un numéro de téléphone à contacter.

> Type = BC: Message a destination de l'initiateur de la transaction

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21

La variable contient un libellé à destination de l'initiateur de la transaction.

Juin 2017 26

CHAMP 44	CHAMP 44
----------	----------

	Caractère de contrôle	ans
ш	Caractère de controle	 an

1	Impression	
2	Affichage	
3	Impression et affichage	
4	Impression pour le porteur uniquement	
5	Affichage pour le porteur uniquement	
6	Impression et affichage pour le porteur uniquement	
7	Impression pour l'accepteur uniquement	
8	Affichage pour l'accepteur uniquement	
9	Impression et affichage pour l'accepteur uniquement	
Α	Impression pour l'accepteur et le porteur	
В	Affichage pour l'accepteur et le porteur	
С	Impression et affichage pour l'accepteur et le porteur	
F	Réservé privé	

□ Libellé de la réponse_____ans...20

TYPE = CA: INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DU CVV/CVC

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

> Type = CB: Informations relatives au controle du cryptogramme

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

> Type = CC: Informations relatives au controle de l'adresse porteur

Format de la donnée : ans2 Longueur transportée : 2

Nomenclature ans1

Valeurs	Description
0	CB

Résultat de la vérification_____ ans1

Nomenclature utilisée dans le domaine CB :

Valeur	Libellé	
Α	Concordance complète code postal et adresse	
В	Concordance partielle code postal et adresse	
С	Non concordance code postal et adresse	
D	Le contrôle n'a pas été effectué ou n'a pas été effectué sur tous les éléments	

> Type = CD: Information relative au transfert de responsabilite

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

Juin 2017 27

CHAMP 47

Cette donnée peut être utilisée par l'acquéreur pour informer le commerçant sur le fait qu'il pourra bénéficier du transfert de responsabilité. Les modalités de prise en compte de cette donnée sont spécifiques aux exigences de chaque acquéreur envers ses commerçants

Valeurs	Description
0	Indéterminé
1	Transfert
2	Pas de transfert

Champ 47 Forma	t : LLLVAR ans255
----------------	-------------------

Données complémentaires nationales (Additional data - national).

Le champ 47 a une structure de type TLV (Type Longueur Valeur).

• Structure des éléments de données :

□ Type d'élément de donnée	ans
----------------------------	-----

Pour le protocole CB2A Autorisation, les valeurs possibles pour le type sont :

Туре	Description	Répétabilité
08	Type de site	
20	Conversion de champ par acquéreur (chp 32) ou transmetteur (chp 33)	X
24	Numéro de dossier	
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	
31	Informations sur le point d'acceptation	
95	Données de réseau	
96	SIRET	
97	IDPA	
A0	IDSA	

	Longueur de la donnée	ans2
_	Longueur de la donnée	41154

Les deux caractères de la longueur ne sont pas compris dans la longueur de la variable. La longueur est cadrée à droite et complétée par le caractère zéro.

□ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

• Contenu des éléments de données selon leur type :

> TYPE = 08 : TYPE DE SITE

Format de la donnée : ans...8 Longueur transportée : ...8

Cette donnée fait partie de l'unité de vente. Elle permet la localisation d'un point de vente (cf. SICB).

> Type = 20: Conversion de Champ par acquereur ou transmetteur

Format de la donnée : ans... Longueur transportée : variable

La variable contient :

Juin 2017

28

CHAMP 49

- le numéro du champ converti codé sur 3 caractères,
- la valeur initiale du champ converti codée sur n caractères.

Si un même champ subit plusieurs conversions, seule la première alimente le champ 47 type 20.

Le champ 47 peut contenir plusieurs informations de type conversion de champ (informations relatives à des champs différents).

$T_{YPE} = 24$: **N**UMERO DE DOSSIER

Format de la donnée : anp12

Longueur transportée : 12

Référence une facture de location et identifiée comme telle par le responsable de l'archivage (acquéreur ou accepteur sous la responsabilité de l'acquéreur). Ce champ est identique pour les différentes demandes d'autorisation liées à cette facture.

$T_{YPE} = 30$: CAPACITE ADDITIONNELLE DE LECTURE DE CARTE

Format de la donnée : n 1

Longueur transportée : 1

Valeur	Description
1	Application sans contact active

TYPE = 31: INFORMATIONS SUR LE POINT D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n 1

Longueur transportée : 1

Valeur	Description	
1	Solution d'acceptation mobile	

TYPE = 95 : DONNEES DE RESEAU (NETWORK DATA)

Format de la donnée : an...50

Longueur transportée : ...50

Données de réseau incluant un numéro de référence généré par le système d'autorisation.

$T_{YPE} = 96$: SIRET

Format de la donnée : ans14

Longueur transportée: 14

TYPE = 97: IDPA

Format de la donnée : ans8

Longueur transportée : 8

TYPE = A0: IDSA

Format de la donnée : ans8

Longueur transportée : 8

Champ 49

Format: n3

Juin 2017

29

	HAMP	
·	HAIVIE	JJ

Code monnaie de la transaction (C	Currencv code. transaction)	١.
-----------------------------------	-----------------------------	----

Indique la monnaie utilisée pour exprimer le montant de la transaction défini dans le champ 4. C'est le code monnaie locale de l'acquéreur ou du lien d'origine de la transaction.

La liste des codes figure dans le document ISO 4217.

Pour information:

Le code pour l'EURO est 978.

Cha	amp 53		Format : n16
Info	ormations liées	à la sécurité (Security related control information).	
	champ 53 con ssage.	tient des informations nécessaires à l'exploitation des données liées à la séc	curité contenues dans le
	Non utilisé		quartet 1
	Vérifications u	tilisées par le demandeur	quartet 2
	Seul l'éléme être :	ent 'Vérifications effectuées par le demandeur' du champ 53 est actuellement util	isé. Les valeurs peuvent
	0 code	confidentiel non contrôlé par le demandeur	
		confidentiel contrôlé et correct	
		confidentiel contrôlé et incorrect	
	3 code	confidentiel contrôlé et incorrect, nombre maximal d'essais atteint	
	Non utilisé		quartet 3 à 16
01		F	LVAD 400
Cna	amp 54	Format : LL	LVAR ans120
de I		définies ci-dessous.	
		pte	n2
	Valeurs	pte	n2
		Description	n2
	00 30	Description Transaction sans particularité de débit	n2
	00 30	Description	n2
-	30	Description Transaction sans particularité de débit	
<u> </u>	30 Type de mon	Description Transaction sans particularité de débit Transaction à crédit. tant_	
-	30	Description Transaction sans particularité de débit Transaction à crédit.	
	30 Type de mon Valeurs 57 Un type de m Code monna	Transaction sans particularité de débit Transaction à crédit. tant	n2
	30 Type de mon Valeurs 57 Un type de m Code monna	Transaction sans particularité de débit Transaction à crédit. tant Description Description Montant d'origine Description Montant peut être présent dans plusieurs éléments de données.	n2
	Valeurs 57 Un type de mona La liste des co	Transaction sans particularité de débit Transaction à crédit. tant	n2

CHAMP 55

Champ 55 Format : LLLVAR b...255

Données liées aux cartes à microcircuit (Integrated circuit card system related data)

Le champ 55 est utilisé pour le transport de toutes les données liées au microcircuit (exemple : les données nécessaires dans le cadre de l'acceptation de cartes EMV).

En ce qui concerne EMV :

- les données sont transportées en binaire sans aucune transcodification,
- les formats des données indiqués sont repris des spécifications EMV.

☐ Type d'élément de la donnée

b2

Type	Description	Répét.
	Données spécifiques EMV	
0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact	
0057	Track 2 equivalent data	
0071	Issuer Script Template1	Х
0072	Issuer Script Template2	X
0082	Application Interchange Profile (AIP)	
0091	Issuer Authentication Data	
0095	Terminal Verification Results (TVR)	
009A	Terminal Transaction Date	
009C	Transaction type	
5F24	Application Expiration Date	
9F02	Amount, authorized	
9F03	Amount(Other)	
9F06	Application identifier (AID)	
9F0A	Application Selection Registered Proprietary Data	
9F10	Issuer application data	
9F26	Application Cryptogram	
9F27	Cryptogram Information Data	
9F33	Terminal capabilities	
9F34	Cardholder verification method (CVM) results	
9F35	Terminal Type (Type de Terminal)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	
9F37	Unpredictable Number	
9F66	Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	
9F6B	Données équivalentes a la piste ISO2 lues en mode sans contact	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	
FF00	Issuer script results	Х

Type	Description	Répét.
	Données spécifiques CB	
DF68	Kernel ID utilisé	
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	Х
DF81	Type d'application carte	
DF85	Résultat du traitement du terminal (RTT)	
DF86	Dispositif sans contact	

□ Longueur de la donnée

b1

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

Juin 2017 31

CHAMP 55

➤ TYPE = 0056: DONNEES EQUIVALENTES A LA PISTE ISO1 LUES EN MODE SANS CONTACT

Format de la donnée : ans...76 Longueur transportée : ...76

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO1 (telle que définie dans la norme ISO 7813) et contenus dans une application microcircuit sans contact.

Les séparateurs de champ sont conservés. Les délimiteurs de début et de fin ainsi que le caractère de contrôle LRC ne doivent pas être transmis.

Le champ 55 type 0056 contient les données équivalentes à la piste ISO1 dans leur intégralité, telles qu'elles ont été lues en mode sans contact.

> TYPE = 0057: TRACK 2 EQUIVALENT DATA

Format de la donnée : b...19 Longueur transportée : ...19

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO2 telle que définie dans ISO/IEC 7813, excluant les caractères de début et de fin ainsi que le LRC.

> Type = 0071: ISSUER SCRIPT TEMPLATE 1

Format de la donnée : b...128 Longueur transportée : ...128

Contient des données propres à l'émetteur transmises au microcircuit **avant** l'exécution de la **seconde** commande "Generate AC".

Cette donnée peut être notamment composée d'une ou plusieurs données 'Issuer Script Command' (tag 86), utilisées unitairement dans le dialogue Terminal-Carte.

ATTENTION: Cette donnée est répétable. Cependant la longueur totale de l'ensemble des occurences de ces données ne doit pas dépasser 128 octets. Dans ce cas précis, la longueur d'une occurrence ne se limite pas à la seule longueur de la valeur mais à la longueur totale de la structure TLV i.e.

nb_occurrences * 3 (3 octets pour le type et la longueur) + ∑longueur_valeur ≤ 128.

> Type = 0072: ISSUER SCRIPT TEMPLATE 2

Format de la donnée : b...128 Longueur transportée : ...128

Contient des données propres à l'émetteur transmises au microcircuit **après** l'exécution de la **seconde** commande "Generate AC".

Cette donnée peut être notamment composée d'une ou plusieurs données 'Issuer Script Command' (tag 86), utilisées unitairement dans le dialogue Terminal-Carte.

ATTENTION : Cette donnée est répétable. Cependant la longueur totale de l'ensemble des occurences de ces données ne doit pas dépasser 128 octets. Dans ce cas précis, la longueur d'une occurrence ne se limite pas à la seule longueur de la valeur mais à la longueur totale de la structure TLV i.e.

nb_occurrences * 3 (3 octets pour le type et la longueur) + ∑longueur_valeur ≤ 128.

> Type = 0082: Application Interchange Profile (AIP)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Indique les fonctions spécifiques de l'application microcircuit (information fournie par la carte).

> Type = 0091: Issuer Authentication Data

Format de la donnée : b8...16 Longueur transportée : 8...16

Données transmises à la carte pour l'authentification de l'émetteur.

Juin 2017 32

CHAMP 55

> Type = 0095: TERMINAL VERIFICATION RESULTS (TVR)

Format de la donnée : 55 Longueur transportée : 5

Résultat des différents contrôles effectués par le système d'acceptation.

> Type = 009A: Terminal transaction date (tag EMV 9A)

Format de la donnée : n6 (AAMMJJ)

Longueur transportée : 3

Indique la date locale du terminal à laquelle la transaction d'autorisation a été réalisée. Cette donnée est utilisée pour effectuer le calcul de l'ARQC.

> Type = 009C: Transaction Type

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Contient le type de transaction utilisé pour un "Application Usage Control" (Application Usage Control (AUC) concept EMV correspondant au code service). La correspondance entre les valeurs privées du champ 3 et leur équivalent à renseigner dans la donnée « transaction Type» (champ 55 type 009C) est la suivante:

Valeur privée du champ 03 Valeur correspondante du champ 55 type 00		ur correspondante du champ 55 type 009C	
11	quasi-cash	00	achat de biens ou de services
17	retrait guichet	01	retrait
28	retour quasi-cash	20	crédit : retours

> Type = 5F24: Application Expiration Date

Format de la donnée : n6 (YYMMDD)

Longueur transportée : 3

Contient la date de fin de validité de l'application carte EMV.

> Type = 9F02 : Amount, authorized

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Indique le montant que présente le terminal à la carte.

➤ TYPE = 9F03: AMOUNT OTHER

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Ce type peut contenir le montant secondaire associé à une transaction (pour le Cash back par exemple).

> Type = 9F06: Application Identifier (AID)

Format de la donnée : b5...16 Longueur transportée : 5...16.

Contient l'identifiant de l'application carte (cf ISO 7816-5).

Juin 2017 33

CHAMP 55

> Type = 9F0A: Application Selection Registered Proprietary Data

Format de la donnée : b4...32 Longueur transportée : 4...32

Contient des données cartes propriétaires assignées par EMVCo à des marchés spécifiques. Cette donnée provenant de la carte contient des TLV et peut avoir une taille supérieure à 32 octets. Le terminal transportera les premiers TLV de la donnée carte dans la limite de la taille maximale du champ.

> Type = 9F10: Issuer Application Data (IAD)

Format de la donnée : b...32 Longueur transportée : ...32

Contient les données que l'émetteur désire voir remonter dans les messages d'autorisation.

> Type = 9F26: Application Cryptogram

Format de la donnée : b8 Longueur transportée : 8

Certificat retourné par le microcircuit en réponse à une commande de génération de cryptogramme. Ce certificat permet d'authentifier la carte.

> Type = 9F27: Cryptogram Information Data

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Code indiquant le type de certificat retourné par le microcircuit et l'action à réaliser par le système d'acceptation.

> TYPE = 9F33: TERMINAL CAPABILITIES

Format de la donnée : b3 Longueur tranportée : 3

Indique toutes les capacités du terminal sous forme de tableau de bits.

➤ Type = 9F34: Cardholder verification method (CVM) results

Format de la donnée : b3 Longueur transportée : 3

Indique le résultat de la dernière méthode d'authentification du porteur de la carte.

➤ TYPE = 9F35 : TERMINAL TYPE (TYPE DE TERMINAL)

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Code indiquant l'environnement d'un système d'acceptation, ses capacités en communication et ses contrôles opérationnels.

> Type = 9F36: Application Transaction Counter (ATC)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Indique le numéro de la transaction traitée'par l'application carte (Compteur incrémenté par le microcircuit).

Juin 2017 34

CHAMP 55

TYPE = 9F37: UNPREDICTABLE NUMBER

Format de la donnée : b4 Longueur transportée : 4

Variable unique associée à la génération de l'ARQC (élément discriminant).

> Type = 9F66: Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)

Format de la donnée : structure Longueur transportée : 4

Etat du terminal lors de la transaction.

> TYPE = 9F6B: DONNEES EQUIVALENTES A LA PISTE ISO2 LUES EN MODE SANS CONTACT

Format de la donnée : b...19 Longueur transportée : ...19

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO2 (telle que définie dans la norme ISO 7813) et contenus dans une application microcircuit sans contact.

Les séparateurs de champ sont conservés. Les délimiteurs de début et de fin ainsi que le caractère de contrôle LRC ne doivent pas être transmis.

Le champ 55 type 9F6B contient les données équivalentes à la piste ISO2 dans leur intégralité, telles qu'elles ont été lues en mode sans contact.

Lorsque cette donnée est composée d'un nombre impair de caractères significatifs elle est complétée à droite par un quartet de valeur 'F' hexadécimal.

> Type = 9F7C: Customer Exclusive Data (CED)

Format de la donnée : b..32 Longueur transportée : ..32

Contient des données à transmettre à l'émetteur.

> Type = DF68: Kernel ID utilise

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Identifiant du Kernel utilisé pour le traitement de la transaction.

> Type = DF80: Resultats des traitements effectues sur le microcircuit

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

La variable précise les résultats des traitements effectués par le système d'acceptation sur le microcircuit de la carte.

	SIGNIFICATION
Valeurs	0x : Traitements de base
00	microcircuit traité sans erreur
01	lecteur du microcircuit hors service ou déconnecté
Valeurs	1x : Contrôles du microcircuit sans réponse correcte à la RAZ
10	Pas de réponse à la RAZ

Le champ 55 peut contenir plusieurs informations de type résultats des traitements effectués sur le microcircuit.

Juin 2017

35

CHAMP 56

$T_{YPE} = DF81:$ TYPE D'APPLICATION CARTE

Format de la donnée : n1 Longueur transportée : 1

2 **EMV**

Microcircuit sans contact contexte piste

$T_{YPE} = DF85$: RESULTAT DU TRAITEMENT TERMINAL(RTT)

Format de la donnée : b5 Longueur transportée : 5

Contient le résultat des différents contrôles effectués par le terminal pour un paiement en mode puce sans contact.

TYPE = DF86: **DISPOSITIF SANS CONTACT**

Format de la donnée : b...35 Longueur transportée : ...35

Contient le Facteur de Forme reçu de la puce par le terminal.

Cette donnée est composée :

Sur 2 octets: du tag contenant le facteur de forme

Sur 1 octet : de la longueur Jusqu'à 32 octets : de la valeur

Type = FF00:**ISSUER SCRIPT RESULTS**

Format de la donnée : b...5 Longueur transportée : ...5

Indique le résultat du traitement d'un issuer script.

Format: LLLVAR b...255 Champ 56

Données additionnelles

□ Type d'élément de la donnée b2

Туре	Description	Répétabilité
	Données normalisées ISO 8583 V93	
0001	Données facilitateur de paiement	
0002	Indicateur sélection application	
0003	Marque choisie	

Longueur de la donnée

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

□ Valeur de la donnée

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

Type = 0001: Donnees Facilitateur de Paiement

Format de la donnée : structure Longueur transportée : 27

Juin 2017

	CHAMP 58
□ Payment Facilitator ID	n11
□ Independent Sales Organization ID	n11
□ Sub-Merchant ID	ans15

Type = 0002: Indicateur selection application

Format de la donnée : n2

Longueur transportée : 1

Donnée permettant d'identifier si la sélection de l'application carte répond au paramétrage acquéreur par défaut ou si la sélection est effectuée par le porteur.

Valeur	Signification
0	Sélection par défaut
1	Choix porteur

Type = 0003: MARQUE CHOISIE

Format de la donnée : b1

Longueur transportée : 1

Indique la marque choisie par le porteur.

Valeurs	Description
00	CB
01	VISA
02	Vpay
03	Electron
04	MasterCard
05	Maestro
06	JCB
07	Discover
80-99	Réservé pour usage privé

Champ	58	Format : LLLVAR ans255

Identification de la machine ayant répondu (Reserved for national use).

Le champ 58 est positionné dans une réponse exclusivement lorsqu'une autorisation a été délivrée par l'émetteur ou son représentantainsi que dans les messages de gestion de réseau.

Format : LLLVAR b...255 Champ 59

Données nationales (Reserved for national use).

☐ Type d'élément de la donnée

Type	Description	Répétabilité
	Données normalisées ISO 8583 V93	
0100	Code fonction	
0101	Code raison du message	X
0102	Année de la transaction	

Снамр 59

Туре	Description	Répétabilité
	Données spécifiques CB	
0200	Environnement réglementaire et technique de la transaction	
0201	ITP du système d'acceptation	
0202	Numéro de contrat accepteur	
0203	Numéro logique du système d'acceptation	
0204	Numéro logique du point d'acceptation	
0205	Code pays du système d'acceptation	
0207	Montant cumulé par porteur	
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	
0215	ITP du point d'acceptation	

Type	Description	Répétabilité
	Données liées aux aspects sécuritaires	
0300	Cryptogramme visuel	
0301	Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	

Туре	Description	Répétabilité
	Données liées au commerce électronique	
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	
0409	Informations relatives au traitement de cryptogramme commerce électronique	
0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance sécurisé	
0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié	
0414	Données complémentaires de commerce électronique	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	
0416	Indicateur de commerce électronique	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	
0418	Identifiant wallet	

Type	Description	Répétabilité
	Autres	
0603	Agent Unique Id	

Туре	Description	Répétabilité
	Données liées au paiement pour la location de biens et services	
0800	Type de facture/procédure	

Туре	Description	Répétabilité
	Autres	
0802	Service Risque	
0805	Services optionnel supportés (domaine accepteur)	

□ Longueur de la donnée____

b1

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

□ Valeur de la donnée

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

Снамр 59

DONNEES NORMALISEES ISO8583 V93

> TYPE = 0100: CODE FONCTION (FUNCTION CODE)

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

Le code fonction indique le propos spécifique d'un message à l'intérieur de sa classe de messages.

Les valeurs 100 à 199 sont utilisées dans les messages de demandes d'autorisation:

100	Autorisation initiale – montant exact	
101	Autorisation initiale – montant estimé	
106	Autorisation supplémentaire – montant exact	
107	Autorisation supplémentaire – montant estimé	
108	Demande de renseignement	
163	Facture complémentaire	
164	Facture no-show	
180-199	Réservé pour usage privé	

Dans le cadre d'une demande d'autorisation « classique », le code fonction utilisé sera 100 (autorisation initiale – montant exact).

> Type = 0101: Code raison du message (Message reason code).

Format de la donnée : n4 Longueur transportée : 2

Le code raison du message fournit au destinataire d'un message de demande d'autorisation ou de redressement la raison ou le but du message.

Les valeurs ci-dessous sont conformes à la norme ISO 8583 V93 (valeurs du « Message reason code »).

Toute autre valeur conforme à la norme peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Valeur	Description	
Les valeurs 150	0 à 1999 indiquent la raison d'un mess. de demande (0100) plutôt que d'avis (0120)	
1503	Déclenchement aléatoire par terminal	
1506	« on-line » forcé par l'accepteur de carte	
1507	« on-line » forcé par le dispositif d'acceptation de carte pour MAJ	
1508	« on-line » forcé par le terminal	
1509	« on-line » forcé par l'émetteur de carte (code service)	
1510	Dépassement seuil d'appel	
1511	Soupçons du commerçant	
1512	BIN interdit	
1513	Carte interdite	
1651	Cumul/porteur/application	
1652	BIN surveillé	
1653	BIN inconnu	
1654	N° surveillé	
1655	Demande de pré-autorisation	
1656	Forcé par l'émetteur (contrôle de flux)	
1657	Monnaie étrangère	

39

Снамр **59**

Valeur	Description	
1658	Code monnaie ou devise de la transaction inconnu	
1659	Carte refusée	
1660	Appel suite à un ARQC émis par la carte	
1663	Bin refusé	
1664	Strictement on-line	
1665	Off-line avec des capacités on-line	
1671	Transaction puce sans contact utilisant les données piste	
1672	Carte en mode SDA	
1679	Provision pour montants agrégés	
1776-1999	Réservé privé	

Valeur	Description	
	Les valeurs 4000 à 4499 indiquent la raison d'un message de redressement (0400)	
4000	Annulation par le client	
4007	Appareil de l'accepteur de carte incapable d'effectuer la transaction	
4200	Décision porteur	
4201	Décision terminal	
4202	Décision carte	
4203	Décision porteur ou terminal	
4204	Décision accepteur	
4351-4499	Réservé privé	

$T_{YPE} = 0102$: **ANNEE DE LA TRANSACTION**

Format de la donnée : n2

Longueur transportée : 1

Année de réalisation de la transaction. La donnée est remontée en complément du champ 13.

DONNEES SPECIFIQUES CB

TYPE = 0200 ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE / TECHNIQUE

Format de la donnée : b1

Longueur transportée : 1

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées dans ce type. Les valeurs non citées sont considérées comme RUF:

Valeur	Description	
- dans le ca	as du paiement de proximité :	
10	Paiement de proximité	
- dans le cas du paiement à distance :		
20	Non spécifié	
21	Téléphone	
22	Correspondance	
24	Réseaux ouverts	
25	Télévision	
27	Paiement récurrent issu de commande sur réseaux ouverts	
28	Paiement récurrent issu d'autre moyen de commande	
- dans le ca	- dans le cas du télépaiement :	
30	Télépaiement	
- dans le cas du paiement sur automate :		
41	Paiement par automate de classe I – niveau 1 : ADM	

Снамр 59

Valeur	Description		
42	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 1 : ADM		
43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire		
44	Réservé à usage futur		
45	Paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST		
46	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST		
47	Paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST		
48	paiement sur automate hors contexte CB		
49	Paiement par automate de classe I – niveau 3 : LAT		
50	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT		
51	Paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT		
52	Réservé à usage futur		
53	Réservé à usage futur		
54	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe I (ADM)		
55	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe II.1 (ADM)		
56	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe II.2 (ADM)		
57	Paiement par automate de location		
58	Poinçonneur		
59	Réservé à usage futur		
- dans le ca	as du quasi-cash :		
60	Quasi-cash (correspond au cas standard)		
63	Télévision		
64	Réseaux ouverts		
65	Automate		
- valeurs s	pécifiques aux passerelles		
75	Retrait guichet		
- dans le ca	as de la pré-autorisation :		
80	Location		
- valeurs p	rivées :		
90-99			
- dans le ca	as du transfert de fonds :		
В0	Transfert de fonds par courrier et téléphone		
B1	Transfert de fonds sur réseaux ouverts		
B2	Transfert de fonds en proximité		
B3	Transfert de fonds sur automate		

Rappel:

CLASSIFICATION NATIONALE CB	
Automate de classe I	Automate pour lequel le séquencement des opérations est tel que le montant de la transaction est connu avant la délivrance du bien ou du service
Automate de classe II – 1	Automate caractérisé par le fait que le montant de la transaction ne peut être connu qu'à la fin des opérations, mais où le montant peut être estimé a priori, soit par l'utilisateur, soit par l'automate en fonction de la demande de l'utilisateur.
Automate de classe II – 2	Automate caractérisé par le fait que le montant de la transaction ne peut être connu qu'à la fin des opérations et pour lequel l'estimation du montant de la transaction est impossible.
CLASSIFICATION INTERNATIO	NALE
Automate de niveau 1	ADM : demande d'autorisation systématique et contrôle du code confidentiel
Automate de niveau 2	SST: demande d'autorisation systématique, pas de contrôle du code confidentiel
Automate de niveau 3	LAT : pas de demande d'autorisation et pas de contrôle de code confidentiel
Automate de niveau 4	Vente à bord (non permis en intra-régional)

> TYPE = 0201: ITP DU SYSTEME D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juin 2017

.

CHAMP 59

Identification d'application terminal du système d'acceptation.

Code constructeur	n3
Version des spécifications de référence	n3
Modèle d'équipement	n3
Version du logiciel applicatif interbancaire	n3

> TYPE = 0202: NUMERO DE CONTRAT ACCEPTEUR

Format de la donnée : n7 Longueur transportée : 4

> Type = 0203: Numero logique du systeme d'acceptation

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

ightharpoonup Type = 0204: Numero logique du point d'acceptation

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

> Type = 0205: CODE PAYS DU SYSTEME D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

Code identifiant le pays du système d'acceptation. Sa codification doit être conforme à la norme ISO 3166 dont la représentation numérique sur trois caractères est retenue.

> TYPE = 0207: MONTANT CUMULE PAR PORTEUR

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Cette donnée contient, pour un porteur, le cumul des montants de toutes les transactions de débit abouties, transaction en cours incluse, (cumul des montants en monnaie de la transaction ou avec sa contre valeur) pour une même application. Le montant est exprimé dans la monnaie du montant de la transaction en cours.

> Type = 020B: Type D'APPLICATIF DU SYSTEME D'ACCEPTATION (TASA)

Format de la donnée : b5...16 Longueur transportée : 5...16

Donnée technique permettant l'identification de l'applicatif du système d'acceptation à l'origine du message. Sa structure est inspirée de l'AID ISO 7816-5.

Il est composé :

□ Identifiant du fournisseur d'applicatif b5

Valeurs : Toute valeur en conformité avec ISO 7816-5

□ Identifiant du type d'applicatif _____b...11

Valeurs: Toute valeur en conformité avec ISO 7816-5

Dans le domaine CB, la longueur de ce champ est 7.

Dans le cadre CB, les valeurs retenues sont :

Identifiant déposé du fournisseur d'applicatif : A000000042

Снамр 59

Identifiant du type d'applicatif :

les valeurs, limitées à b2, sont reprises ciaprès :

Octet 1	
00	Non spécifié (2)
20	EMV / piste ISO2 (1)
21	Wallets
40-80	valeurs privées

		Octet 2		
10	Paiement de proximité			
20	Vente à distance	non spécifié		
21		téléphone		
22		correspondance		
24		réseaux ouverts		
25		télévision		
30	Télépaiement	non spécifié		
33		télévision		
41	Paiement par automate	de classe l	niveau 1 : ADM	
42	7	de classe II.1	niveau 1 : ADM	
43		Paiement sur automate	à authentification porteur	
		obligatoire		
44		Réservé à usage futur		
45		de classe I	niveau 2 : SST	
46		de classe II.1	niveau 2 : SST	
47		de classe II.2	niveau 2 : SST	
48		paiement sur automate hor	rs contexte CB	
49		de classe I	niveau 3 : LAT	
50		de classe II.1	niveau 3 : LAT	
51		de classe II.2	niveau 3 : LAT	
52		Réservé à usage futur		
53		Réservé à usage futur		
54	Paiement sur automate ba			
57	Paiement par automate de			
60	Quasi-cash	quasi-cash (correspond au cas standard)		
63	<u> </u>	télévision		
64	<u> </u>	réseau ouvert		
65		automate		
75	Retrait	retrait guichet		
80	Pré-autorisation/Location			
85-89				
90-99	Valeurs privées			
B0	Transfert de fonds	Transfert de fonds par cou		
B1	<u> </u>	Transfert de fonds sur réseaux ouverts		
B2		Transfert de fonds en prox		
B3		Transfert de fonds sur auto	omate	
B4-F9	RUF			

⁽¹⁾ Dans le cadre du paiement pour la location de biens et services la valeur 20 est utilisée lorsque l'applicatif permet la capture des données puce et piste et éventuellement permet aussi la saisie manuelle des données porteur.

Règle de correspondance TASA / ERT

	TASA ERT		ERT	
	Paiement de proximité			
10	10 Paiement de proximité 10 Paiement de proximité			
	Pai	ement à	distance	
20	20 Vente à distance : non spécifié 20 Vente à distance : non spécifié			
20	Vente à distance : non spécifié	28	Paiement récurrent issu d'autre moyen de commande	

⁽²⁾ Dans le cadre du paiement pour la location de biens et services la valeur 00 est utilisée lorsque l'applicatif ne permet que la saisie manuelle des données porteur.

Снамр 59

	TASA ERT				
		21	Vente à distance : Téléphone		
22	Vente à distance : Correspondance	22	Vente à distance : Correspondance		
24		24	réseaux ouverts		
24	Vente à distance : réseaux ouverts	27	Paiement récurrent issu de commande sur réseaux ouverts		
25	Vente à distance : Télévision	25	Vente à distance : Télévision		
	Tél	épaie	ement		
30	Télépaiement : non spécifié	30	Télépaiement : non spécifié		
33	Télépaiement : télévision	33	Télépaiement : télévision		
	Paiemer	nt pa	automate		
41	Paiement sur automate de classe I - niveau 1 : ADM	41	paiement par automate de classe I – niveau 1 : ADM		
42	paiement par automate de classe II.1 – niveau 1 : ADM	42	paiement par automate de classe II.1 – niveau 1 : ADM		
43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire	43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire		
45	paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST	45	paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST		
46	paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST	46	paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST		
47	paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST	47	paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST		
48	paiement sur automate hors contexte CB	48	paiement sur automate hors contexte CB		
49	paiement par automate de classe I	49	paiement par automate de classe I		
50	paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT	50	paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT		
51	paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT	51	paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT		
54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM	54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM		
54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM	55	paiement par automate bancaire multiservices de Classe II.1 – niveau 1 : ADM		
54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM	56	paiement par automate bancaire multiservices de Classe II.2 – niveau 1 : ADM		
57	paiement par automate de location	57	paiement par automate de location		
		uasi-			
60	Quasi-cash : cas standard		Non spécifié		
	Télévision		Télévision		
64	Réseaux ouverts	64	Réseaux ouverts		
65	Quasi-cash : automate	65	automate		
			uichet		
75			Retrait guichet		
			isation		
80	Pré-autorisation		Pré-autorisation		
			de fonds		
В0	transfert de fonds par courrier et téléphone		transfert de fonds par courrier et téléphone		
B1	transfert de fonds sur réseaux ouverts	B1	transfert de fonds sur réseaux ouverts		
B2	transfert de fonds en proximité		transfert de fonds en proximité		
B3	transfert de fonds sur automate	B3			
טכ	transfert de fonde sur dutomate	טם	Transfert de foride our dutornate		

> TYPE = 0215: ITP DU POINT D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Identification d'application terminal au point d'acceptation.

Code constructeur	n3
Version des spécifications de référence	n3
Modèle d'équipement	n3
Version du logiciel applicatif interbancaire	n3

Juin 2017

CHAMP 59

DONNEES LIEES AUX ASPECTS SECURITAIRES

A	TYPE = 0300	: CRYPTOGRAMME VISUEL	
	Format de la	donnée : Structure Longueur transportée : 1, 3 ou 4	
	Information	n sur la présence du cryptogramme visuel	_ n1
	0	Le cryptogramme visuel n'est pas remonté par le commerçant	
	1	Le cryptogramme visuel est présent.	
	2	Le cryptogramme visuel était présent sur la carte du porteur, mais illisible (donc non remonté).	
	9	Le porteur a informé le commerçant que le cryptogramme visuel n'était pas imprimé sur sa carte.	
	Valeur du	cryptogramme visuel	_ n3
		ent uniquement si la donnée 'Information sur la présence du cryptogramme visuel' vaut 1 (Le cr l est présent).	yptogramme
	Informatio	n sur la vérification du cryptogramme visuel	_ n1
	0	Code réponse de la vérification du cryptogramme visuel demandé.	
	1	Code réponse de la vérification du cryptogramme visuel demandé et 'informations relatives traitement du cryptogramme visuel' demandé.	au
	\ <u>-</u>		
>	$T_{YPE} = 0301$: Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	

DONNEES LIEES AU COMMERCE ELECTRONIQUE

Longueur transportée : 2

> Type = 0400: IDENTIFIANT TRANSACTION FOURNI PAR L'ACCEPTEUR

Format de la donnée : b20 Longueur transportée : 20

Contient le numéro qui référence, de manière unique, une transaction VADS. Cet identifiant entre dans certaines méthodes de calcul du cryptogramme de commerce électronique.

> TYPE = 0401: CRYPTOGRAMME DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : b20..40 Longueur transportée : 20..40

Contient les données liées au résultat de l'authentification d'une transaction VADS ou wallet.

> Type = 0407: Type de securisation de transaction de commerce electronique

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Format de la donnée : Structure

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juin 2017

CHAMP 59

Valeur	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique
08	Transaction de commerce électronique non sécurisée
09	Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que ceux précisés par les autres valeurs
20	Vente à distance sécurisée (VADS)
21	VAD sécurisée par mobile

> TYPE = 0409: INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DU CRYPTOGRAMME COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : anp1 Longueur transportée : 1

> Type = 0410: Methode d'authentification porteur utilisée par l'emetteur

Format de la donnée : ans2 Longueur transportée : 2

Contient la méthode d'authentification du porteur utilisée par l'ACS d'un émetteur CB.

> TYPE = 0411: METHODE DE CALCUL DU CRYPTOGRAMME DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : an1 Longueur transportée : 1

Contient la méthode de calcul utilisée par l'émetteur pour constituer le cryptogramme de commerce électronique.

- Pour 3DS: Sa valorisation est identique au tag XML <TX><cavvAlgorithm> du message 3D-Secure PARes.
- W : Cryptogramme généré par une solution wallet

> Type = 0412: Resultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance securise

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 4

Décrit le résultat des échanges d'une architecture de paiement à distance sécurisé.

□ Nomenclature _______ n1

Indique le type de codification des résultats d'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé.

Valeurs	Description
0	CB

□ Authentification porteur _____ an²

Résultat de l'authentification du porteur (message PARes).

Valeurs	Description
Dans le cas	s d'une nomenclature CB (Résultat de l'authentification du porteur)
U	Appel au serveur d'authentification effectué
Α	Preuve de passage par le serveur d'authentification
N	Authentification erronée
Y	Authentification réussie, avec cryptogramme
E	Authentification réussie, pas de cryptogramme
blanc	Time out sur le serveur d'authentification ou pas d'appel au serveur d'authentification

□ Vérification de l'inscription______ b

Bitmap des événements liés à l'inscription du porteur (messages VERes et CRRes). Cette donnée est uniquement significative dans le cadre de 3D Secure pour une nomenclature CB.

Снамр 59

Valeurs	Description
Bit 16-11	Réservés CB
Bit 10	Carte absente du cache du service d'annuaire (CRRes)
Bit 9	Carte absente du cache MasterCard (CRRes)
Bit 8	Carte absente du cache VISA (CRRes)
Bit 7	Carte inscrite (VERes – type 'Y')
Bit 6	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel à l'ACS
Bit 5	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel au Directory Server Visa
Bit 4	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel au Directory Server MasterCard
Bit 3	Carte non inscrite ACS (VERes – type 'N')
Bit 2	Carte non inscrite MasterCard (VERes – type 'N')
Bit 1	Carte non inscrite Visa (VERes – type 'N')

> Type = 0413: Mode de securisation de la transaction modifie

Format de la donnée : b1

Longueur transportée : 1

Informe l'accepteur et/ou l'acquéreur CB que le type de sécurisation initialement annoncé pour la transaction a été modifié.

Valeurs	Description
09	Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que VADS

> TYPE = 0414: DONNEES COMPLEMENTAIRES DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 3..40

□ Nomenclature an1

Valeurs	Description
3	CB

□ Type de la donnée complémentaire _____ an2

Valeurs	Description	
Dans le cas	e cas d'une nomenclature CB	
01	MasterPass	
02	aylib	
03	VISA Europe V.me	

□ Valeur de la donnée complémentaire ______ ans..37

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 03 », le format est le suivant :

□ Additional Authentication Method ______ an2

Valeur qui identifie la méthode avec laquelle la plateforme V.me de Visa Europe a authentifié la transaction.

Valeurs	Méthode d'authentification utilisée
01	V.me Authentication
02	Additional 3D-Secure Authentication
03	Additional 3D-Secure attempted
04	Additional Mobile phone one-time password

□ Additional Authentication Reason Code _____ an2

Indicateur définissant le processus d'authentification réalisée lors de la transaction (1ère utilisation de la carte, authentification additionnelle, acteurs de la demande d'authentification additionnelle).

CHAMP 59

Première utilisation	Moteur de gestion des risques indisponible	Le moteur de gestion des risques demande une authentification supplémentaire	Le porteur demande une authentification supplémentaire	Le commerçant demande une authentification supplémentaire	Pas d'authentification supplémentaire demandée	Authentication Reason Code
					\checkmark	01
				$\sqrt{}$		02
			$\sqrt{}$			03
			√	V		04
		√				05
		√		V		06
		√	√			07
		√	√	V		08
	V				V	09
	V			V		0A
	√		√			0B
	√		√	V		0C
√					V	11
√				1		12
√			√			13
√			√	V		14
√		√				15
V		√		V		16
V		\checkmark	√			17
V		\checkmark	√	V		18
V	V				√	19
√	V			V		1A
√	V		√			1B
V	V		√	V		1C

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 01 », le format est le suivant :

□ Wallet Program Data ______ an3

Val	leur	Identifiant du portefeuille	
10	01	MasterPass remote	
10	02	MasterPass remote NFC Payment	

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 02 », le format est le suivant :

□ Additional Authentication Method ______ an2

Valeur qui identifie la méthode avec laquelle la plateforme Paylib a authentifié la transaction.

	Valeurs	Méthode d'authentification utilisée	
	00	Aucune authentification	
Ī	01	Mot de passe rejouable (date de naissance, mot de passe, code postal,)	

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juin 2017

CHAMP 59

Valeurs	Méthode d'authentification utilisée	
02	OTP téléphone (SMS, SVI, token,)	
03	OTP sur élément sécurisé software (SEA,)	
04	OTP sur élément sécurisé hardware (CAP, SIM,)	

□ Additional Authentication Reason Code ____

an2

Raison de la demande d'authentification

Première utilisation	Moteur de gestion des risques indisponible	Le moteur de gestion des risques demande une authentification forte supplémentaire	Pas d'authentification supplémentaire demandée	Valeur du champ Additionnal Authentication Reason Code
\checkmark			\checkmark	01
$\sqrt{}$		\checkmark		02
$\sqrt{}$	\checkmark			03
			\checkmark	11
		√		12
	√			13

> Type = 0415 : Denomination du portefeuille numerique

Format de la donnée : an2

Longueur transportée : 2

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées

Valeurs	Description
02	V.me
03	MasterPass
04	Paylib

TYPE = 0416: INDICATEUR DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : an2

Longueur transportée : 2

Indicateur de commerce électronique issu de l'architecture de sécurisation

> Type = 0417: Donnees additionnelles portefeuilles numeriques

Format de la donnée : an12..24

Longueur transportée : 12..24

Le contenu de cette donnée est décrit dans la spécification fonctionnelle du wallet.

- □ Données transmises en compensation_____ an12
- □ Données additionnelles _____ an..12

TYPE = 0418: IDENTIFIANT WALLET

Format de la donnée : n6

Longueur transportée : 3

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES **CB2A** Autorisation

Juin 2017

49

		CH	АМР 59
le	dentifiant attri	bué à l'agrément du portefeuille.	
		cette donnée est décrit dans la spécification fonctionnelle du portefeuille numérique.	
		·	
_	Réseau		n2
			
ב	Technologie)	n2
_	Marque		n2
		AUTRES	
> 7	YPE = 0603:	AGENT UNIQUE ID	
F	ormat de la d	onnée : an5 Longueur transportée : 5	
	ormat de la d	Congueur transportee . 5	
erm	net d'identifier	la plateforme qui a traité la transaction.	
_			
L	Valeur	Signification	
	a9001	dentifiant de « Visa Europe V.me »	
		-	
	DC	NNEES LIEES AU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVI	CES
>	YPE = 0800 :	TYPE DE FACTURE / PROCEDURE	
F	ormat de la d	onnée : n2 Longueur transportée : 1	
	Valeurs	Description	
	1	Facture no-show	
	2	Facture pré-autorisée	
	<u>3</u>	Facture complémentaire Facture agrégée	
	6	Paiement récurrent, premier paiement	
	7	Paiement récurrent, autre paiement	
		1 diomont recurrent, dutte palement	
> 7	YPE = 0802 :	Service Risque	
_			
۲	ormat de la d	onnée : structure Longueur transportée : 124	
L	lantifiant du	oomilee.	b 4
IC	dentifiant du	service	b1
	Valeurs	Description	
	09	Scoring CB destiné à l'acquéreur	
	90 à 99		
		1 0	
D	onnée de se	rvice	b23
_e fo	rmat de la do	nnée de service du <u>scoring e-rsb</u> (pour Identifiant du service = 09 et 0A) est le suivant :	
1	alorication a	lu service de notation	h1
٧			b1
	Valeurs	•	
	00-FF	Ráfárance du sarvice e-rsh	

ersior	า 1.5.0	CB2A Autorisation	50
			CHAMP 70
Val	orisation de l	a notation	b2
	Valeurs	Description	
	0000-FFFF	Note ou score	
Val	orisation de l	a référence de notation	b2
	Valeurs	Description	
	0000-FFFF	Référence du système de notation	
Val	orisation de l	a raison du score	b2
	Valeurs	Description	
	0000-FFFF	Origine de la notation ou raison du score	
Pro	position d'ac	tion	b2
	Valeurs	Description	
	0000-FFFF	Proposition d'action	
Doi	nnée complér	nentaire du service	b12
	Valeurs	Description	
		Usages Futurs	_

AUTRES

	> 7	YPE = 0805 :	SERVICES OPTIONNELS SUPPORTES (DOMAINE ACCEPTEUR)
--	-----	--------------	---

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Bitmap décrivant les services supportés par l'accepteur. Plusieurs combinaisons de bits sont possibles. Un bit est positionné lorsque le service est supporté.

Valeur	Description
Bits 16-4	Réservés CB
Bit 3	Redressement
Bit 2	Réservé CB
Bit 1	Autorisation partielle

Champ 70 Format: n3

Code gestion de réseau (Network management information code).

Dans un message 0800 (message de gestion de réseau), les valeurs possibles du champ 70 sont :

Valeur	Description
001	Ouverture de dialogue (sign-on)
002	Fermeture de dialogue (sign-off)
301	Test d'écho

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juin 2017 51

Снамр 90

Champ 90	Format : n42
Eléments de données originaux (Original data elements).	
Itilisé lors des demandes de redressement afin d'identifier la transaction origine (autorisation ous les éléments du champ doivent être obligatoirement renseignés.	າ à annuler ou à modifier).
Identifiant du message.	quartets 1 à 4
Valeur Description	
0100 Le redressement porte sur un message de demande d'autorisation	
Numéro d'audit	quartets 5 à 10
Valeur : champ 11 de la demande d'autorisation initiale.	
Date et heure de transmission de l'autorisation.	quartets 11 à 20
Valeur : champ 7 de la demande d'autorisation initiale.	
Identifiant de l'organisme acquéreur de l'autorisation	quartets 21 à 31
Valeur : champ 32 de la demande d'autorisation initiale, complété à gauche par des zéros	3.
□ Réservé Usage Futur	quartets 32 à 42
Valeur : zéros.	
Champ 95	Format : an42
<u> </u>	
Sert à indiquer dans une transaction de redressement le montant effectivement servi au porte Nouveau montant	
Réservé Usage Futur	an30
Le montant est exprimé dans la monnaie précisée par le champ 49.	
champ 112 For	rmat : LLLVAR ans255
Données Transferts de Fonds	
Ce champ contient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des transferts de fonds.	
Type d'élément de donnée	an2
Type Description	
 01 Données d'origine de la transaction 03 Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fon 	ide
11 11 2	
Longueur de la donnée	n2
☑ Valeur de la donnée.	
TYPE = 01 : DONNEES D'ORIGINE DE LA TRANSACTION	
Format de la donnée : ans299 Longueur transportée : 2	.99

Informations sur la personne ou l'entité à l'origine des fonds.

Volume 2 Version 1.5.0

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juin 2017

		52

Снамр 112

□ Nomenclature	an1
	αιιι

Valeurs	Description
3	CB

□ Référence de l'origine _____ ans1..98

> Type = 03: Identifiant du type d'application a l'origine de la transaction de transfert de fonds

Format de la donnée : an2

Longueur transportée : 2

Identifie le type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds.

Vale	eurs		Description
Nome	Nomenclature CB		
RI	Ε	Transfert de fonds sur récepteur de fonds	

GESTION DE RESEAUX

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Introduction	3
	1.1. Transaction de Sign-On/Sign-Off	
	1.2. Transaction test d'écho	
2.	Codes réponse	5
	2.1. Codes réponse pour une transaction Sign-On/Sign-Off	5
	2.2. Codes réponse pour une transaction test d'écho	5
3	Description des messages	6

1. INTRODUCTION

Le service gestion de réseau est constitué de trois types de transactions de demande, toutes réservées à usage des équipements Grand Commerce :

- · Sign-On,
- · Sign-Off,
- Test d'écho.

L'identifiant du type de message (0800 / 0810) n'est pas suffisant pour différencier ces différents messages. Il faut vérifier la valeur du champ 70 (code gestion de réseau) pour identifier la transaction.

La demande (0800) est toujours à l'initiative de l'équipement Grand Commerce. La réponse (0810) est toujours retournée par le système acquéreur.

NOTA: SPECIFICITES GRANDS COMMERCES

Les Grands Commerces sont des commerçants générant un flux important de transactions d'Autorisation. A ce titre, et pour des raisons de Qualité de Service et de dimensionnement, les Systèmes Acquéreur peuvent mettre en place des accès TRANSPAC spécifiques.

Ces accès, dits "réservés", sont différents des accès, dits "communautaires", mis en œuvre pour accueillir des équipements CB2A Autorisation/EMA et CB2A Autorisation/non EMA.

Pour ces "accès réservés", les équipements Grands Commerces et les Systèmes Acquéreur peuvent réaliser les spécifications de gestion de réseau suivantes :

Activité d'écho (Niveau application) Activité ouverture/fermeture de dialogue (Niveau application)

Temporisateurs TNR, TSI/TSM, TMA (CBcom - Niveau Pseudo-session)

Remarque: Ces spécifications, dans leur globalité, sont optionnelles.

1.1. TRANSACTION DE SIGN-ON/SIGN-OFF

La transaction Sign-On permet de déclarer de façon applicative une ouverture de dialogue. La transaction Sign-Off permet de déclarer de façon applicative une fermeture de dialogue.

Entre ces deux transactions un dialogue est établi, au cours duquel peuvent être échangées des transactions d'autorisation et de test d'écho.

Outre la fonction d'ouverture de dialogue, ces messages transportent des données permettant l'identification mutuelle des partenaires.

Identifiant du type de message :

- message question = demande de gestion de réseau : 0800
- message réponse = réponse à la demande de gestion de réseau : 0810

Le code gestion de réseau (champ 70) permet d'identifier le message :

transaction sign-on : champ 70 = 001
transaction sign-off : champ 70 = 002

1.2. TRANSACTION TEST D'ECHO

L'activité d'écho est utilisée par l'équipement Grand Commerce pour s'assurer de la disponibilité du Point d'Accès et de la connexion avec celui-ci.

Cette transaction de gestion de réseau est composée des messages suivants :

- 0800 demande 'test d'écho', émise par l'équipement Grand Commerce
- 0810 réponse au message de demande 'test d'écho', émise par le système acquéreur.

La valeur '301' du champ 70 (code gestion de réseau) permet d'identifier la transaction

Suite à la réception d'un message de demande d'écho (0800), le Système Acquéreur émet une réponse par un message de réponse (0810) comportant un code réponse (champ 39). La valeur '00' signifie que le service est offert.

Sur réception d'une réponse (0810) comportant un champ 39 de valeur différente de '00', l'équipement Grand Commerce doit couper la connexion.

Sur absence de réponse dans un délai imparti (cf. CBcom, timer TNR), le système accepteur peut émettre à nouveau la demande ou couper la connexion.

2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

2.1. CODES REPONSE POUR UNE TRANSACTION SIGN-ON/SIGN-OFF

Ň	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec succès
12	transaction invalide
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur inconnu
90	arrêt momentané du système
96	mauvais fonctionnement du système

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications des manuels de référence (MPE v5, MPA v5).

2.2. CODES REPONSE POUR UNE TRANSACTION TEST D'ECHO

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
12	transaction invalide
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
58	transaction interdite au terminal
90	arrêt momentané du système
96	mauvais fonctionnement du système

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications des manuels de référence (MPE v5, MPA v5).

3. DESCRIPTION DES MESSAGES

Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire

non utilisable Champ non défini dans la norme.

Contenu du champ

- **S** Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

Version 1.5.0 Page: T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de test d'écho : 0800 B: Réponse à demande de test d'écho : 0810

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	X	X
7	Date et heure de transmission	XS	XS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	F	FQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	CQ(9)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	C(35)	FQ
42	Identification de l'accepteur de carte	F	CQ(9)
44	Données complémentaires de réponse	•	C(2)
AA	Champ erroné		C(19)
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
58	Identification de la machine ayant répondu		FS
70	Code gestion de réseau	X	XQ

Version 1.5.0 Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Sign-on / Sign-off : 0800 B: Réponse au Sign-on / Sign-off : 0810

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	X	X
7	Date et heure de transmission	XS	XS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	F	FQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	CQ(9)
39	Code réponse	•	XS
41	Identification du système d'acceptation	C(35)	FQ
42	Identification de l'accepteur de carte	C(15)	CQ(9)
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(19)
BB	Numéro de téléphone	•	FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
96	SIRET	C(29)	FQ
A0	IDSA	C(29)	FQ
58	Identification de la machine ayant répondu		F
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0202	Numéro de contrat accepteur	C(15)	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	C(15)	XQ
70	Code gestion de réseau	XS	XQ

Version 1.5.0 Page: T 3

Juin 2017

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
9	obligatoire si présent dans demande, absent sinon
15	obligatoire si "identification de l'organisme transmetteur" absent
19	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
29	obligatoire si disponible, absent sinon
35	obligatoire si téléparamétré, absent sinon

PAIEMENT DE PROXIMITE PAIEMENT SUR AUTOMATE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Introduction	
2.	Codes réponse	. 4 . 5 r . 5
3.	Spécificités du paiement pour la location de biens et services	. 7
4.	Spécificités du paiement en mode sans contact	. 8
5.	Spécificités du redressement et de l'autorisation partielle 5.1. Précisions sur la valorisation des données 5.1.1. Champ 4, 54 et 95 5.1.2. Champ 3 dans les messages 0400 / 0401 5.1.3. Champ 4 dans les messages 0110 5.1.4. Champ 4 dans les messages 0400 5.1.5. Champ 54 dans les messages 0110 5.1.6. Champ 95 dans les messages 0400	. 9
6.	Spécificités de la demande de renseignement	10
7	Description des messages	11

1. INTRODUCTION

Ce service décrit :

- Le paiement de proximité
- Le paiement sur automate standard
- Le paiement sur automate bancaire multiservice
- Le paiement sur automate de location
- Le paiement pour la location de biens et de services en mode proximité

1.1. PRESENTATION

Ce service permet:

- de demander une autorisation de paiement sans contrôle de code confidentiel en ligne,
- d'obtenir la réponse à cette demande (accord pour le paiement ou motif du refus),
- de redresser une autorisation préalablement accordée pour informer l'émetteur du montant final de la transaction,
- d'obtenir une réponse à cette demande de redressement

Identifiant du type de message :

- message question = demande d'autorisation : 0100
- message réponse = réponse à la demande d'autorisation : 0110
- message question = demande de redressement d'autorisation : 0400
- message question = demande de répétition de redressement d'autorisation : 0401
- message réponse = réponse à la demande de redressement d'autorisation : 0410

2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

2.1. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT DE PROXIMITE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	commerçant invalide
04	conserver la carte
05	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
80	approuver après identification du porteur
10	approuvée partiellement
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
17	annulation client
19	répéter la transaction ultérieurement
20	réponse erronée (erreur dans le domaine
	serveur)
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier
57	transaction non permise à ce porteur
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter
	l'acquéreur , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
00	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPE V5.

2.2. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT SUR AUTOMATE

transaction approuvée ou traitée avec succès contacter l'émetteur de carte commerçant invalide conserver la carte ne pas honorer conserver la carte, conditions spéciales approuvée partiellement transaction invalide montant invalide montant invalide fémetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) cerreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur)	N°	Libellé
contacter l'émetteur de carte commerçant invalide conserver la carte ne pas honorer conserver la carte, conditions spéciales approuver après identification du porteur approuvée partiellement transaction invalide montant invalide immetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) erreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	00	transaction approuvée ou traitée avec
commerçant invalide conserver la carte ne pas honorer conserver la carte, conditions spéciales approuver après identification du porteur approuvée partiellement transaction invalide montant invalide numéro de porteur invalide émetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) erreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur l'acquéreur l'acquéreur en montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		succès
conserver la carte ne pas honorer conserver la carte, conditions spéciales approuvée partiellement transaction invalide montant invalide numéro de porteur invalide fémetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) erreur de format date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier rransaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur l'acquéreur en montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		contacter l'émetteur de carte
ne pas honorer conserver la carte, conditions spéciales approuvée partiellement transaction invalide montant invalide numéro de porteur invalide émetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) erreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
conserver la carte, conditions spéciales approuver après identification du porteur approuvée partiellement transaction invalide montant invalide numéro de porteur invalide émetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) erreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur en montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
approuver après identification du porteur approuvée partiellement transaction invalide montant invalide numéro de porteur invalide émetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) erreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	~~	
10 approuvée partiellement 12 transaction invalide 13 montant invalide 14 numéro de porteur invalide 15 émetteur de carte inconnu 16 réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) 17 erreur de format 18 identifiant de l'organisme acquéreur inconnu 18 date de validité de la carte dépassée 18 suspicion de fraude 19 carte perdue 19 carte volée 10 provision insuffisante ou crédit dépassée 19 date de validité de la carte dépassée 10 carte absente du fichier 10 transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal 19 suspicion de fraude 10 l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur 10 montant de retrait hors limite 10 règles de sécurité non respectées 10 réponse non parvenue ou reçue trop tard 10 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 10 demande dupliquée 11 mauvais fonctionnement du système 12 échéance de la temporisation de surveillance globale 13 serveur inaccessible (positionné par le		
transaction invalide montant invalide montant invalide montant invalide femetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) mereur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction innerdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	~~	
montant invalide numéro de porteur invalide émetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) detreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
numéro de porteur invalide émetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) de treur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude reprovision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
femetteur de carte inconnu réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) reponse acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude reprovision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier ransaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) réponse erronée (erreur dans le domaine serveur) reponse erronée (erreur dans le domaine serveur acquéreur de la carte dépassée date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier reponse date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur de carte doit contacter l'acquéreur de carte doit contacter l'acquéreur en montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système en de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		•
serveur) 30 erreur de format identifiant de l'organisme acquéreur inconnu 33 date de validité de la carte dépassée 34 suspicion de fraude 41 carte perdue 43 carte volée 51 provision insuffisante ou crédit dépassé 54 date de validité de la carte dépassée 55 carte absente du fichier 57 transaction non permise à ce porteur 58 transaction interdite au terminal 59 suspicion de fraude 60 l'accepteur de carte doit contacter 1 l'acquéreur 61 montant de retrait hors limite 63 règles de sécurité non respectées 68 réponse non parvenue ou reçue trop tard 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 92 demande dupliquée 93 mauvais fonctionnement du système 94 échéance de la temporisation de 95 serveur inaccessible (positionné par le	. •	
30 erreur de format 31 identifiant de l'organisme acquéreur inconnu 33 date de validité de la carte dépassée 34 suspicion de fraude 41 carte perdue 43 carte volée 51 provision insuffisante ou crédit dépassé 54 date de validité de la carte dépassée 56 carte absente du fichier 57 transaction non permise à ce porteur 58 transaction interdite au terminal 59 suspicion de fraude 60 l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur 61 montant de retrait hors limite 63 règles de sécurité non respectées 68 réponse non parvenue ou reçue trop tard 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 94 demande dupliquée 96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le	20	
identifiant de l'organisme acquéreur inconnu date de validité de la carte dépassée suspicion de fraude carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	00	,
inconnu 33 date de validité de la carte dépassée 34 suspicion de fraude 41 carte perdue 43 carte volée 51 provision insuffisante ou crédit dépassé 54 date de validité de la carte dépassée 56 carte absente du fichier 57 transaction non permise à ce porteur 58 transaction interdite au terminal 59 suspicion de fraude 60 l'accepteur de carte doit contacter 1'acquéreur 61 montant de retrait hors limite 63 règles de sécurité non respectées 68 réponse non parvenue ou reçue trop tard 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 92 demande dupliquée 93 mauvais fonctionnement du système 94 échéance de la temporisation de 95 serveur inaccessible (positionné par le		
suspicion de fraude carte perdue carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système muvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	31	
carte perdue carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système en de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	33	date de validité de la carte dépassée
carte volée provision insuffisante ou crédit dépassé date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système en de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	34	
51 provision insuffisante ou crédit dépassé 54 date de validité de la carte dépassée 56 carte absente du fichier 57 transaction non permise à ce porteur 58 transaction interdite au terminal 59 suspicion de fraude 60 l'accepteur de carte doit contacter 1'acquéreur 61 montant de retrait hors limite 63 règles de sécurité non respectées 68 réponse non parvenue ou reçue trop tard 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 94 demande dupliquée 96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de 98 serveur inaccessible (positionné par le		carte perdue
date de validité de la carte dépassée carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
carte absente du fichier transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
transaction non permise à ce porteur transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le	•	
transaction interdite au terminal suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
suspicion de fraude l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur montant de retrait hors limite règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
l'acquéreur 61 montant de retrait hors limite 63 règles de sécurité non respectées 68 réponse non parvenue ou reçue trop tard 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 94 demande dupliquée 96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le		
61 montant de retrait hors limite 63 règles de sécurité non respectées 68 réponse non parvenue ou reçue trop tard 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 94 demande dupliquée 96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le	60	raccopicar ac carte acre corriactor
règles de sécurité non respectées réponse non parvenue ou reçue trop tard emetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système echéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
réponse non parvenue ou reçue trop tard émetteur de cartes ou réseau inaccessible demande dupliquée mauvais fonctionnement du système échéance de la temporisation de surveillance globale serveur inaccessible (positionné par le		
 91 émetteur de cartes ou réseau inaccessible 94 demande dupliquée 96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le 		
94 demande dupliquée 96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le		
96 mauvais fonctionnement du système 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le	_	
 97 échéance de la temporisation de surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le 		
surveillance globale 98 serveur inaccessible (positionné par le		
	97	
serveur)	98	
100.1001/		serveur)

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPA V5.

2.3. <u>CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE</u>

N°	Libellé
	transaction approuvée ou traitée avec succès
17 21	annulation client
21	transaction non exécutée (ISO 8583)
32	transaction partiellement réalisée (ISO 8583)
99	incident domaine initiateur

2.4. <u>CODES REPONSE POUR UNE REPONSE A UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE</u>

N°	Libellé		
00	transaction approuvée ou traitée avec		
	succès		
03	commerçant invalide		
12	transaction invalide		
13	montant invalide		
14	numéro de porteur invalide		
15	émetteur de carte inconnu		
20	réponse erronée (erreur dans le domaine		
	serveur)		
25	impossible de localiser l'enregistrement		
	dans le fichier		
30	erreur de format		
31	identifiant de l'organisme acquéreur		
	inconnu		
56	carte absente du fichier		
63	règles de sécurité non respectées		
90	arrêt momentané du système		
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible		
94	demande dupliquée		
96	mauvais fonctionnement du système		
97	échéance de la temporisation de		
	surveillance globale		
98	serveur inaccessible (positionné par le		
	serveur)		

3. SPECIFICITES DU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

3.1. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE PAIEMENT DE PROXIMITE

Cette transaction permet de demander une autorisation en mode paiement de proximité.

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) <> 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

3.2. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE PAIEMENT SUR AUTOMATE

Cette transaction permet de demander une autorisation en mode paiement sur automate.

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) <> 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 57
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

4. SPECIFICITES DU PAIEMENT EN MODE SANS CONTACT

4.1. TRANSACTION EN MODE SANS CONTACT MICROCIRCUIT EMV

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 07
- champ 55 type DF81 (Type d'application carte) = 2
- champ 55 type DF85 (Résultat du traitement terminal) renseigné

4.2. TRANSACTION EN MODE SANS CONTACT PISTE

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 91
- champ 55 type DF81 (Type d'application carte) = 3
- champ 55 type 0056 (Données équivalentes piste ISO1 lues en mode sans contact) renseigné si la piste ISO1 a été lue
- champ 55 type 9F6B (Données équivalentes piste ISO2 lues en mode sans contact) renseigné si la piste ISO2 a été lue
- champ 59 type 0101 (Code raison du message) = 1671

5. SPECIFICITES DU REDRESSEMENT ET DE L'AUTORISATION PARTIELLE

L'autorisation partielle se réalise en deux étapes :

- Indication dans le message de demande d'autorisation que le terminal commerçant supporte l'autorisation partielle (utilisation du bit n°1 du champ 59 type 0805)
- Autorisation partielle délivrée par l'émetteur

Pour le paiement sur automate, comme le montant de la transaction n'est pas connu avant la distribution du bien, les automates doivent effectuer un redressement dès que le montant réel est connu afin de mettre à jour le plafond de paiement du porteur.

Le bit n°3 du champ 59 type 0805 est utilisé pour indiquer que le système d'acceptation gère le redressement.

5.1. PRECISIONS SUR LA VALORISATION DES DONNEES

5.1.1. Champ 4, 54 et 95

Champ		Autorisation		Redressement		
N°	Libellé du champ	Demande	Réponse	Demande	Réponse	
4	Montant de la transaction	Montant d'autorisation Condition: X	Montant autorisé Condition : X	Montant autorisé Condition : X	Montant autorisé Condition : XQ	
54-57	Montant d'origine		Montant d'autorisation Condition: obligatoire en cas d'autorisation partielle			
95	Montant de remplacement			Montant final de — la transaction Condition : X	Montant final de la transaction Condition : FQ	

5.1.2. Champ 3 dans les messages 0400 / 0401

La valeur du champ 3 est égale à celle de la demande initiale.

5.1.3. Champ 4 dans les messages 0110

- En cas d'autorisation totale, cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), cette valeur doit être égale au montant autorisé.

5.1.4. Champ 4 dans les messages 0400

- En cas d'autorisation totale, cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), cette valeur doit être égale au montant autorisé
- En cas de non réponse à la demande d'autorisation, cette valeur doit être égale à celle de la demande.

5.1.5. Champ 54 dans les messages 0110

- En cas d'autorisation totale, ce champ est absent.
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), la valeur du « montant » du champ 54 doit être égale à la valeur du champ 4 de la demande.

5.1.6. Champ 95 dans les messages 0400

- Lorsque le montant final de la transaction est égal au montant autorisé (cas d'un redressement nul), cette valeur doit être égale à la valeur du champ 4 (montant de la transaction).
- Lorsque le montant final de la transaction est égal à zéro (cas d'un redressement total), la valeur de ce champ doit être égale à zéro.

6. SPECIFICITES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)

Le cas particulier de valorisation suivant : champ 59 type 100 valorisé à 108, champ 4 valorisé à 0 et champ 59 type 0418 renseigné indique un cas d'inscription de wallet.

7. DESCRIPTION DES MESSAGES

Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire

Contenu du champ

- **S** Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

Juin 2017 Page : T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	С
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	X	XQ
3	Code de traitement	X	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	X	X
7	Date et heure de transmission	C(117)	C(117)	
11	Numéro d'audit	XS	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	XS	FQ
14	Date d'expiration		X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	X	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	C(84)		CQ(84)
25	Conditions de la transaction au point de service	X	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	C(128)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification			C(10)
39	Code réponse			XS
41	Identification du système d'acceptation	X	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse			C(2)
AA	Champ erroné			C(69)
AB	Erreur de sécurité			C(12)
AC	Conversion de champ			F
AF	Code activation service			F
BB	Numéro de téléphone			F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction			F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC			C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme			C(12)
CD	Information relative au transfert de responsabilité			F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	C(47)	CQ(47)
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	C(3)	C(3)	FQ
31	Informations sur le point d'acceptation	C(3)	C(3)	FQ
95	Données de réseau			C(3)
96	SIRET	C(63)	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	C(63)	FQ

Juin 2017

Version 1.5.0 Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100**

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	С
49	Code monnaie de la transaction	X	X	XQ
53	Informations liées à la sécurité	X	X	X
54	Montants supplémentaires			C(118)
57	Montant d'origine			C(115)
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)	C(2)
0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact		C(48)	
0057	Track 2 equivalent data	C(84)		
0071	Issuer Script Template1			C(24)
0072	Issuer Script Template2			C(24)
0082	Application Interchange Profile (AIP)	X	C(48)	
0091	Issuer Authentication Data			C(24)
0095	Terminal Verification Results (TVR)	X		
009A	Terminal Transaction Date	C(138)		
009C	Transaction type	X		
5F24	Application expiration date	X		FQ
9F02	Amount, authorized	C(135)		
9F06	Application Identifier (AID)	X	C(48)	
9F0A	Application selection registered proprietary data	C(84)	C(84)	•
9F10	Issuer application data	C(84)		
9F26	Application Cryptogram	X		
9F27	Cryptogram Information Data (CID)	X		
9F33	Terminal capabilities	X	C(101)	
9F34	Cardholder Verification Method Results	C(29)		
9F35	Terminal type	C(3)	C(3)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	X		
9F37	Unpredictable Number	X		
9F66	Terminal transaction qualifiers (TTQ)	C(48)		
9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact		C(48)	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	C(48)		
DF68	Kernel ID utilisé	C(48)	C(48)	
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	C(127)	C(29)	FQ
DF81	Type d'application carte	X	C(49)	FQ
DF85	Résultat du traitement terminal (RTT)	C(48)		
DF86	Dispositif sans contact	C(48)	C(48)	
56	Données additionnelles	C(2)	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	C(3)	C(3)	
0002	Indicateur sélection application	C(3)	C(3)	
0003	Marque choisie	C(3)	C(3)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	XS	CQ(95)

Juin 2017

 Version 1.5.0
 Page : T 3

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100**

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	С
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	X	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	X	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	X	FQ
0215	ITP du point d'acceptation	C(3)	C(3)	FQ
0800	Type de facture / procédure	C(46)	C(46)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	C(3)	
112	Données transferts de fonds	C(2)	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	C(94)	

Juin 2017 Page : T 4

Version 1.5.0 Page : T 4

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation wallets de proximité : 0100

B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	XQ
3	Code de traitement	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	X
7	Date et heure de transmission	C(117)	
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	FQ
25	Conditions de la transaction au point de service	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification		C(10)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BB	Numéro de téléphone		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
CD	Information relative au transfert de responsabilité		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	C(3)	FQ
31	Informations sur le point d'acceptation	C(3)	FQ
95	Données de réseau	•	C(3)
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	XQ

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation wallets de proximité : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité : 0110

N°	Définition	A	В
53	Informations liées à la sécurité	X	X
54	Montants supplémentaires		C(118)
57	Montant d'origine		C(115)
55	Données liées aux cartes à microcircuit		C(2)
DF81	Type d'application carte		FQ
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	C(3)	
0002	Indicateur sélection application	C(3)	
0003	Marque choisie	C(3)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0215	ITP du point d'acceptation	C(3)	FQ
0401	Cryptogramme de commerce électronique	X	•
0409	Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique		X
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	X	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	C(3)	
0418	Identifiant wallet	X	
0800	Type de facture / procédure	C(46)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	•
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

Version 1.5.0 Page : T 6

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à dem. de redressement de paiement : 0410

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XQI	XQ
3	Code de traitement	XQI	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	XS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	CQI(104)	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XQI	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XQI	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	CQI(104)	CQ(9)
25	Conditions de la transaction au point de service	XQI	FQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	XQI	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	CRI(116)	FQ
38	Autorisation, réponse d'identification	CRI(10)	
39	Code réponse	XS	XS
41	Identification du système d'acceptation	XQI	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XQI	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FQI	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(106)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	CQI(104)	FQ
24	Numéro de dossier	CQI(104)	CQ(9)
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	CQI(104)	FQ
31	Informations sur le point d'acceptation	CQI(104)	FQ
95	Données de réseau	CRI(116)	FQ
96	SIRET	CQI(104)	FQ
97	IDPA	CQI(104)	FQ
A0	IDSA	CQI(104)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XQI	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)
0095	Terminal Verification Results (TVR)	C(104)	
5F24	Application expiration date	CQI(104)	
9F06	Application Identifier (AID)	CQI(104)	•

Version 1.5.0 Page : T 7

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à dem. de redressement de paiement : 0410

N°	Définition	A	В
9F0A	Application selection registered proprietary data	CQI(104)	•
9F10	Issuer application data	C(104)	
9F33	Terminal capabilities	CQI(104)	
9F35	Terminal type	CQI(104)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	CQI(104)	
9F66	Terminal transaction qualifiers (TTQ)	CQI(104)	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	CQI(104)	
DF68	Kernel ID utilisé	CQI(104)	
DF81	Type d'application carte	CQI(104)	FQ
DF85	Résultat du traitement terminal (RTT)	C(104)	
DF86	Dispositif sans contact	C(104)	
FF00	Issuer script results	C(29)	
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	CQI(104)	
0003	Marque choisie	CQI(104)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	CQI(104)	
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	FQ
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XQI	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	XQI	
0202	Numéro de contrat accepteur	XQI	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XQI	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	CQI(104)	
0205	Code pays du système d'acceptation	CQI(104)	
0207	Montant cumulé par porteur	XQI	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	XQI	
0215	ITP du point d'acceptation	CQI(104)	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	CQI(104)	
0418	Identifiant wallet	CQI(104)	
90	Eléments de données originaux	XS	FQ
95	Montant de remplacement	XS	FQ
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

Version 1.5.0

Rage : T 8

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	XQ
3	Code de traitement	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	FS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte		CQ(84)
25	Conditions de la transaction au point de service	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification		C(10)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BB	Numéro de téléphone		F
ВС	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	XQ
53	Informations liées à la sécurité	X	X
55	Données liées aux cartes à microcircuit		C(2)
0071	Issuer Script Template1		C(24)
0072	Issuer Script Template2		C(24)

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel : 0110

N°	Définition	A	В
0091	Issuer Authentication Data		C(24)
5F24	Application expiration date		FQ
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit		FQ
DF81	Type d'application carte		FQ
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0300	Cryptogramme visuel	C(11)	

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

Juin 2017 Page : T 10

N°	COMMENTAIRES
1	obligatoire si un des champs 65 à 128 est renseigné
2	voir liste des types
3	Obligatoire si disponible
7	obligatoire si l'accepteur ne peut recevoir : "Autorisation, réponse d'identification" de 6 caractères
9	obligatoire si présent dans demande, absent sinon
10	obligatoire si autorisation accordée, facultatif sinon
11	obligatoire si transaction via centre d'appels
12	obligatoirement absent
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
22	obligatoire pour système grappé / concentré, absent sinon
24	obligatoire si transaction en mode EMV ou sans contact en mode EMV et fourni par émetteur, absent sinon
29	obligatoire si disponible, absent sinon
46	obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire ou montant agrégé
47	obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur
48	Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact
49	Obligatoire pour une transaction sans contact, absent sinon
63	obligatoire si la donnée a été fournie au système (téléparamétrage), absent sinon
69	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12, 13 ou 20, absent sinon
79	obligatoire dans la réponse si présent dans la question (valeur identique à la question) ou si géré par l'acquéreur, absent sinon
84	Obligatoire si présent dans l'application carte, absent sinon
94	Obligatoire pour une transaction de transfert de fonds
95	obligatoire si champ 13 présent, absent sinon
101	Obligatoire pour une transaction sans contact ou si pré-autorisation
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale
106	Obligatoire si code réponse = 30, facultatif sinon
115	Obligatoire en cas d'autorisation partielle
116	Obligatoire si présent dans la réponse initiale
117	Obligatoire si capacité de gérer le redressement
118	Obligatoire si au moins un des types de montants suivants est présent
127	Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoire si disponible pour une transaction sans contact
128	Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoirement absent pour une transaction sans contact
135	obligatoire si le montant ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message
138	obligatoire si la date ayant servi au calcul au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données du message

VENTE A DISTANCE VENTE A DISTANCE SECURISEE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Codes réponse	4 4
3.	Spécificités du paiement pour la location de biens et services	6
4.	Spécificités du paiement récurrent	
5.	Spécificités du redressement	8 8
6.	Spécificités de la demande de renseignement	9
7.	Description des messages	11

1. INTRODUCTION

Ce service décrit :

- Le paiement à distance standard
- Le paiement à distance sécurisé
- Le paiement récurrent
- Le paiement pour la location de biens et de services en mode VAD

Ce service permet:

- de demander une autorisation de paiement à distance,
- d'obtenir la réponse à cette demande (accord pour le paiement ou motif du refus),
- de redresser une autorisation préalablement accordée pour informer l'émetteur du montant final de la transaction,
- d'obtenir une réponse à cette demande de redressement

Identifiant du type de message :

- message question = demande d'autorisation : 0100
- message réponse = réponse à la demande d'autorisation : 0110
- message question = demande de redressement d'autorisation : 0400
- message question = demande de répétition de redressement d'autorisation : 0401
- message réponse = réponse à la demande de redressement d'autorisation : 0410

2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

2.1. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE A DISTANCE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	commerçant invalide
04	conserver la carte
05	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
80	approuver après identification du porteur
10	approuvée partiellement
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
20	réponse erronée (erreur dans le domaine
	serveur)
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier
57	transaction non permise à ce porteur
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter
	l'acquéreur
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)
R1	Révocation paiement récurrent pour la
	carte chez le commerçant ou pour le MCC
	et la carte
R3	Révocation tous paiements récurrents pour
	la carte

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPE V5.

2.2. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE VENTE A DISTANCE

	Libellé				
00	transaction	approuvée	ou	traitée	avec

N°	Libellé				
	succès				
	annulation client				
21	transaction non exécutée (ISO 8583)				
32	transaction partiellement réalisée (ISO 8583)				
99	incident domaine initiateur				

2.3. CODES REPONSE POUR UNE REPONSE A UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE VENTE A DISTANCE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
03	commerçant invalide
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
20	réponse erronée (erreur dans le domaine
	serveur)
25	impossible de localiser l'enregistrement
	dans le fichier
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
56	carte absente du fichier
63	règles de sécurité non respectées
90	arrêt momentané du système
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)

3. SPECIFICITES DU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

3.1. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE VAD

Cette transaction permet de demander une autorisation de paiement en mode VAD

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101 (autorisation initiale montant estimé) ou 163 (facture complémentaire)
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655 dans le message d'initialisation
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2 ou 3
- champ 47 type 24 (numéro de dossier) d'une facture complémentaire (code fonction = 163) devant être égal à celui de la demande initiale.

3.2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

4. SPECIFICITES DU PAIEMENT RECURRENT

Une transaction initiale de paiement récurrent sur réseaux ouverts (ERT = 27, type de facture/procédure = 6) doit comporter les données de commerce électronique listées ci-dessous dans la limite de leur condition de présence et de valorisation. Les transactions ultérieures (ERT = 27, type de facture/procédure = 7) ne comportent aucune donnée de commerce électronique.

Les transactions de « paiement récurrent issu d'autre moyen de commande » (ERT = 28) ne comportent aucune donnée de commerce électronique.

Hors solution de paiement sur mobile basée sur les données EMV, les données de commerce électronique présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont les champs suivants :

Champ 59 type 0400 : Identifiant transaction fourni par l'accepteur Champ 59 type 0401 : Cryptogramme de commerce électronique

Champ 59 type 0407 : Type de sécurisation de transaction de commerce électronique Champ 59 type 0410 : Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur

Champ 59 type 0411 : Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique

Champ 59 type 0412 : Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé

Champ 59 type 0413 : Mode de sécurisation de la transaction modifié

Pour une solution de paiement sur mobile basée sur les données EMV, les données EMV présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont celles décrites dans la description des messages du service VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE. Les données de commerce électronique sont absentes.

5. SPECIFICITES DU REDRESSEMENT

5.1. CHAMP 4 ET 95

Champ		Autorisation		Redressement	
N°	Libellé du champ	Demande	Réponse	Demande	Réponse
4	Montant de la transaction	Montant d'autorisation	Montant autorisé Condition : XQ	Montant autorisé	Montant autorisé Condition : XQ
95	Montant de remplacement	Condition : X		Montant final de —	■Montant final de
	and the same and t			la transaction Condition : X	la transaction Condition : FQ

5.2. CHAMP 3 DANS LES MESSAGES 0400 / 0401

La valeur du champ 3 est égale à celle de la demande initiale.

5.3. CHAMP 4 DANS LES MESSAGES 0400

- Cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas de non réponse à la demande d'autorisation, cette valeur doit être égale à celle de la demande.

5.4. CHAMP 95 DANS LES MESSAGES 0400

- Lorsque le montant final de la transaction est égal au montant autorisé (cas d'un redressement nul), cette valeur doit être égale à la valeur du champ 4 (montant de la transaction).
- Lorsque le montant final de la transaction est égal à zéro (cas d'un redressement total), la valeur de ce champ doit être égale à zéro.

6. SPECIFICITES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)

Le cas particulier de valorisation suivant : champ 59 type 100 valorisé à 108, champ 4 valorisé à 0 et champ 59 type 0418 renseigné indique un cas d'inscription de wallet.

7. SPECIFICITES D'UNE TRANSACTION AGREGEE

Cette transaction permet de demander une d'autorisation préalable pour un montant maximum, avec clôture pour le montant réel des achats à l'échéance ou dans la limite du montant autorisé

Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101 (montant estimé)
- champ 59 type 0101 (Code raison du message) = 1679 (Provision pour montants agrégés)

8. DESCRIPTION DES MESSAGES

Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire **non utilisable** car champ non défini dans la norme.

Contenu du champ

- S Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

Juin 2017 Page : T 1

 Version 1.5.0
 Page: T 1

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XS	XQ
3	Code de traitement	XS	XQ
4	Montant de la transaction	XS	XQ
7	Date et heure de transmission	C(117)	
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	XS	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XS	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XS	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	C(136)	
25	Conditions de la transaction au point de service	XS	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	XS	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	C(23)	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification	•	C(10)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	XS	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XS	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FS	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		FS
AF	Code activation service		FS
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
CC	Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur		C(3)
CD	Information relative au transfert de responsabilité		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
95	Données de réseau		C(3)
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XS	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

Juin 2017

 Version 1.5.0
 Page : T 2

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	
0082	Application Interchange Profile (AIP)	C(136)	
0095	Terminal Verification Results (TVR)	C(136)	
009A	Terminal Transaction Date	C(139)	
009C	Transaction type	C(136)	
9F02	Amount, authorized	C(140)	
9F10	Issuer application data	C(136)	
9F26	Application Cryptogram	C(136)	
9F27	Cryptogram Information Data (CID)	C(136)	٠
9F33	Terminal capabilities	C(4)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	C(136)	
9F37	Unpredictable Number	C(136)	
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	C(3)	
0002	Indicateur sélection application	C(3)	
0003	Marque choisie	C(3)	
0005	Code produit carte SA	C(3)	
0006	Adresse du porteur	C(3)	
0008	Code postal du porteur	C(3)	
0009	Adresse de livraison	C(3)	
0010	Adresse IP	C(3)	
0011	Nombre d'articles	C(3)	
0012	Identifiant de solution de paiement mobile	C(137)	
0013	Typologie de transaction	C(137)	
0014	Type de preuve	C(137)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(98)	FQ
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XS	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	XS	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XS	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(136)	
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0215	ITP du point d'acceptation	C(3)	FQ
0300	Cryptogramme visuel	C(130)	C(12)
0301	Informations relatives au contrôle du cryptogramme visuel		C(12)
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	C(99)	•
0401	Cryptogramme de commerce électronique	C(122)	

Juin 2017

Version 1.5.0 Page: T 3

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	C(17)	
0409	Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique		C(12)
0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	C(29)	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	C(29)	
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	C(102)	
0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié		C(29)
0414	Données complémentaires de commerce électronique	C(133)	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	C(125)	
0416	Indicateur de commerce électronique	C(29)	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	C(132)	
0418	Identifiant wallet	C(134)	
0603	Agent Unique ID	C(124)	
0800	Type de facture / procédure	C(13)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	
112	Données transferts de fonds	C(2)	•
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

Juin 2017

 Version 1.5.0
 Page : T 4

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à demande de redressement : 0410

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XQI	XQ
3	Code de traitement	XQI	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	XS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	XQI	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XQI	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XQI	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	FQI	
25	Conditions de la transaction au point de service	XQI	FQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	XQI	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	CRI(116)	FQ
38	Autorisation, réponse d'identification	CRI(10)	
39	Code réponse	XS	XS
41	Identification du système d'acceptation	XQI	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XQI	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FQI	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(106)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	CQI(104)	FQ
24	Numéro de dossier	CQI(104)	FQ
95	Données de réseau	CRI(116)	FQ
96	SIRET	CQI(104)	FQ
97	IDPA	CQI(104)	FQ
A0	IDSA	CQI(104)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XQI	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	
0082	Application Interchange Profile (AIP)	FQI	
0095	Terminal Verification Results (TVR)	FQI	
009A	Terminal Transaction Date	FQI	
009C	Transaction type	FQI	•
9F02	Amount, authorized	FQI	

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

Juin 2017

 Version 1.5.0
 Page : T 5

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à demande de redressement : 0410

N°	Définition	A	В
9F10	Issuer application data	FQI	
9F26	Application Cryptogram	FQI	
9F27	Cryptogram Information Data (CID)	FQI	
9F33	Terminal capabilities	CQI(104)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	FQI	
9F37	Unpredictable Number	FQI	
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	CQI(104)	
0003	Marque choisie	CQI(104)	
0005	Code produit carte SA	CQI(104)	
0012	Identifiant de solution de paiement mobile	CQI(104)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	CQI(104)	
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	FQ
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XQI	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	XQI	
0202	Numéro de contrat accepteur	XQI	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XQI	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	CQI(104)	
0205	Code pays du système d'acceptation	FQI	
0207	Montant cumulé par porteur	XQI	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	XQI	
0215	ITP du point d'acceptation	CQI(104)	
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	CQI(104)	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	CQI(104)	
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	CQI(104)	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	CQI(104)	
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	CQI(104)	•
0414	Données complémentaires de commerce électronique	CQI(104)	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	CQI(104)	•
0416	Indicateur de commerce électronique	CQI(104)	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	CQI(104)	•
0418	Identifiant wallet	CQI(104)	
0603	Agent Unique ID	CQI(104)	
0800	Type de facture / procédure	CQI(104)	
90	Eléments de données originaux	XS	FQ
95	Montant de remplacement	XS	FQ
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	CQI(104)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	CQI(104)	

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

Juin 2017 Page : <u>T 6</u>

Version 1.5.0

N°	COMMENTAIRES
1	obligatoire si un des champs 65 à 128 est renseigné
2	voir liste des types
3	Obligatoire si disponible
4	Obligatoire si identifiant du type d'applicatif = 20xx
7	obligatoire si l'accepteur ne peut recevoir : "Autorisation, réponse d'identification" de 6 caractères
10	obligatoire si autorisation accordée, facultatif sinon
12	obligatoirement absent
13	obligatoire si ERT=27, 28 ou 80, obligatoire si montant agrégé
17	Obligatoire pour une transaction de commerce électronique
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
22	obligatoire pour système grappé / concentré, absent sinon
23	obligatoire si pré-autorisation et si géré par accepteur, la valeur est identique pour toutes les transactions liées
29	obligatoire si disponible, absent sinon
47	obligatoire si pré-autorisation, facture complémentaire, montant agrégé ou poinçonneur
63	obligatoire si la donnée a été fournie au système (téléparamétrage), absent sinon
69	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12, 13 ou 20, absent sinon
79	obligatoire dans la réponse si présent dans la question (valeur identique à la question) ou si géré par l'acquéreur, absent sinon
94	Obligatoire pour une transaction de transfert de fonds
95	obligatoire si champ 13 présent, absent sinon
98	obligatoire si transaction de pré-autorisation, facture complémentaire, no-show ou montant agrégé
99	Obligatoire si disponible si champ 59 type 0407 = 20
102	Obligatoire si le type de sécurisation de commerce électronique = 20
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale
106	Obligatoire si code réponse = 30, facultatif sinon
116	Obligatoire si présent dans la réponse initiale
117	Obligatoire si capacité de gérer le redressement
122	Obligatoire pour toute transaction 3DS authentifiée avec preuve ou tentative d'authentification certifiée, obligatoire pour une
	transaction effectuée avec un wallet ouvert, absent sinon
124	Obligatoire pour les transactions V.me
	obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique et si champ 59 type 0418 absent
130	Obligatoire sauf si facture complémentaire
132	obligatoire si disponible pour un portefeuille numérique et si champ 59 type 0418 renseigné, absent sinon
133	obligatoire si le champ 59 type 0415 est renseigné
134	obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique et si champ 59 type 0415 absent, absent sinon
136	obligatoire pour une transaction VADS effectuée en mode EMV, absent sinon
137	onligatoire si disponible et si utilisation d'une solution de paiement mobile, absent sinon
139	Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas
	disponible dans d'autres données du message, absent sinon
140	Obligatoire dans le cas d'une transaction VADS effectuée dans le mode EMV et si le montant ayant servi au calcul du certificat n'est
	pas disponible dans d'autres données du message, absent sinon